

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII

FÉVRIER 1909

N° 2

XXIV

L'ÉGLISE ET LA CULTURE CLASSIQUE.

L'esprit de l'homme est un champ, et ce champ, pour bien produire, requiert des soins assidus et éclairés.

L'enseignement élémentaire ne fait que le préparer et y jeter les premières semences. C'est le rôle de la haute éducation d'y appliquer les méthodes d'une culture plus intense, et, par d'habiles exercices littéraires, par de solides doctrines philosophiques, d'y susciter une végétation pleine de sève, d'y faire éclore des fleurs et d'y faire mûrir des fruits.

Littérature et philosophie : tels sont, en effet, les principaux instruments de la formation classique.

Les études littéraires ouvrent l'esprit aux premières notions générales qui flottent à l'horizon intellectuel et que tous les peuples ont regardées comme le patrimoine commun de l'humanité. Elles forment le goût, éveillent l'intelligence, enrichissent la mémoire, développent l'imagination, provoquent à de faciles efforts cette logique naturelle que chacun porte en soi comme un bien de naissance.

Les études philosophiques, venant après, arrachent le jeune homme au monde sensible où il se meut. Elles le transportent dans

le domaine de l'abstraction ; elles le mettent en face de la vérité pure, en contact avec les réalités spirituelles qui, comme un reflet d'aurore, émergent des sombres contours de la matière. C'est sur ces hauteurs que l'esprit apprend à juger, à réfléchir, à raisonner, à se replier sur ses propres pensées, et c'est là qu'il crée en quelque sorte et qu'il allume au dedans de lui-même ce foyer intellectuel dont les clartés illumineront sa vie entière.

Or, une saine formation littéraire et philosophique ne s'effectue pas sans maîtres.

Jusqu'au siècle dernier, c'est dans les auteurs gréco-latins de l'antiquité païenne et chrétienne que la pédagogie classique se plaisait à aller chercher, avec les règles du bon goût, les préceptes et les modèles qui ont formé tant de générations de poètes, d'historiens, d'orateurs, de littérateurs illustres dans tous les genres. Léon XIII le constatait naguère, lorsque dans une lettre importante au clergé de France ¹, parlant de ces méthodes traditionnelles, il disait : « Ce sont elles qui ont formé les hommes éminents dont l'Eglise de France est fière à si juste titre, les Petau, les Thomassin, les Mabillon et tant d'autres, sans parler de votre Bossuet, appelé l'aigle de Meaux, parce que, soit par l'élévation des pensées, soit par la noblesse du langage, son génie plane dans les plus sublimes régions de la science et de l'éloquence chrétienne. »

A aucune époque de l'histoire, l'Eglise catholique, dans ses écoles, n'a mis de côté l'étude des littératures grecque et latine. Loin de là : par ses copistes, elle en a sauvé et scrupuleusement conservé les riches trésors ; elle a fait de ces textes commentés avec soin l'objet, l'aliment et la norme préférée de presque tous ses enseignements littéraires. Personne, que nous sachions, n'ose lui contester cette gloire. Au milieu de vicissitudes qui l'atteignirent dans ses œuvres les plus chères, ce culte des classiques a pu parfois languir ; jamais il n'a péri. Et après plusieurs siè-

1 — Lettre encyclique *Depuis le jour*, 8 sept. 1899.

cles d'une germination lente mais féconde, l'humanisme, nous le savons, eut sa renaissance que favorisèrent les hommes d'Eglise, et dont la Compagnie de Jésus, par son remarquable système d'études, contribua puissamment à régulariser l'essor.

Ce que les lettres doivent à ce zèle ininterrompu du clergé pour la haute culture et au soin intelligent qu'il prit d'exploiter, en faveur de la vérité chrétienne, les littératures païennes elles-mêmes, nous n'avons ni le désir ni le loisir de le rappeler en détail. Léon XIII¹ lui fait honneur des plus brillants progrès accomplis dans ce domaine par l'étude des grecs et des latins. C'est à la fois, pour nous, et l'opinion d'un maître et la sentence d'un juge.

Aussi ne saurions-nous relever trop sévèrement l'injustice notoire dont un écrivain contemporain s'est rendu coupable en affirmant « que les Jésuites cherchaient dans la lecture des anciens, non un instrument d'éducation morale et intellectuelle, mais simplement une école de beau langage². » Ce jugement si éloigné de la vérité historique ne peut être pris au sérieux ; et le Père de Rochemonteix ne fait que rendre justice au célèbre programme d'études de sa Compagnie, lorsqu'il dit³ : « S'il a soulevé des critiques, dont quelques-unes peuvent ne pas être sans fondement, il n'en a pas moins été, aux XVII^e et XVIII^e siècles, le guide le plus parfait du pédagogue chrétien. Les grands éducateurs s'en sont servis ; Rollin et quelques autres écrivains se le sont approprié en plus d'un endroit, sans le citer, dans leurs traités de pédagogie. »

C'est l'honneur de l'Eglise catholique d'avoir su utiliser et, pour ainsi dire, christianiser, en même temps que la pensée

1 — Bref *Plane quidem*, 20 mai 1885.

2 — G. Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle*, t. I, p. 190 (7^e éd.). Cet ouvrage a été écrit dans un esprit hostile aux Jésuites et aux institutions catholiques : c'est l'œuvre d'un sectaire.

3 — *Un collège des Jésuites aux XVII^e et XVIII^e siècles*, t. II, p. 5.

littéraire des anciens, leurs doctrines métaphysiques les mieux inspirées. Platon et Aristote, et Aristote plus que Platon, ont fourni les premières pierres et comme les matériaux d'assise de cette grande construction philosophique ébauchée par les écrivains des siècles patristiques, complétée dans sa substance par les docteurs du moyen âge, et qui sera l'impérissable gloire de l'intelligence humaine. L'Eglise ne méprise pas la raison ; elle la protège. Elle ne la déprime pas ; elle la dirige. La philosophie, à ses yeux, constitue l'élément le plus important de la haute culture intellectuelle, et c'est pourquoi l'histoire de cette science se rattache par des liens si intimes et, nous pourrions ajouter, si indissolubles à l'histoire de l'éducation chrétienne et de la religion catholique elle-même.

Tant que la scolastique, où s'incarne la philosophie la plus profonde et la plus vraie, régna sans conteste dans les écoles, l'entendement humain, malgré quelques écarts, put se garantir des erreurs funestes que l'esprit du mensonge sème partout sur ses pas. Par contre, c'est à une époque de décadence philosophique que le protestantisme, il y a quatre siècles, fit dans les rangs chrétiens des brèches si cruelles, et c'est dans les milieux les plus réfractaires aux influences scolastiques et thomistes que, de nos jours, le modernisme a ruiné de beaux talents qui eussent pu être de brillantes et utiles lumières.

Léon XIII, dans cette lettre au clergé français que nous avons déjà citée, demande que l'éducation chrétienne, sans négliger certains progrès nécessaires, reste néanmoins inébranlablement attachée à ses « traditions. » Et par traditions le docte Pontife entend deux choses : d'un côté l'enseignement d'une philosophie basée sur les écrits des vieux docteurs, notamment de saint Thomas d'Aquin, et qui n'ait rien de commun avec le positivisme et le subjectivisme contemporains ; de l'autre les anciennes méthodes littéraires dont on faisait jadis si grand cas et que, malheureusement, de nombreuses innovations modernes mettent çà et là en danger.

La parole du Pape vaut d'être citée intégralement :

Si, dit-il, depuis plusieurs années, les méthodes pédagogiques en vigueur dans les établissements de l'Etat réduisent progressivement l'étude de la langue latine, et suppriment des exercices de prose et de poésie que nos devanciers estimaient à bon droit devoir tenir une grande place dans les classes des collèges, les Petits Séminaires se mettront en garde contre ces innovations inspirées par des préoccupations utilitaires, et qui tournent au détriment de la solide formation de l'esprit. A ces anciennes méthodes, tant de fois justifiées par leurs résultats, Nous appliquerions volontiers le mot de saint Paul à son disciple Timothée, et, avec l'Apôtre, Nous vous dirions, vénérables Frères : « Gardez en le dépôt ¹ » avec un soin jaloux. Si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, elles devaient disparaître complètement des autres écoles publiques, que vos Petits Séminaires et collèges libres les gardent avec une intelligente et patriotique sollicitude. Vous imiterez ainsi les prêtres de Jérusalem qui, voulant soustraire à de barbares envahisseurs le feu sacré du Temple, le cachèrent de manière à pouvoir le retrouver et à lui rendre toute sa splendeur, quand les mauvais jours seraient passés.

Quels sont donc les nouveaux barbares dont le Pape, dans son classique langage, signale l'invasion imminente et qu'il nous montre prêts à éteindre d'une main sacrilège le flambeau où s'alluma pendant tant de siècles le génie de l'homme ? C'est ce qu'il importe de rechercher.

Jusqu'ici, on le sait, dans le système pédagogique préconisé et mis en pratique par l'Eglise, on faisait à la littérature gréco-latine une très large place. Sans exclure, surtout au dernier siècle, l'histoire, la géographie, les sciences, ni même les langues vivantes ², on se gardait bien de leur sacrifier les langues anciennes, « ces archives immortelles » de l'esprit humain, selon le mot très juste de M^{re} Dupanloup.

Trois systèmes récents tentent de se substituer à l'antique méthode.

Il y a d'abord le système des *humanités modernes* établies en

1 — 1 Tim. VI, 20.

2 — Les remaniements subis, au début des temps modernes, par le *Ratio studiorum* des Jésuites en sont la preuve.

France, le 5 juin 1891, par M. Bourgeois, et que le Père Burnichon, voulant rappeler, avec le nom de l'inventeur, la qualité de la marchandise, a si bien dénommées les humanités « bourgeoises »¹. Dans cette sorte d'enseignement, le grec et le latin disparaissent pour être remplacés par deux langues vivantes, l'allemand et l'anglais. Les humanités classiques ne sont pas encore mises hors la loi, mais on leur crée, dans l'enseignement nouveau, un rival prétentieux que l'on arme des plus redoutables privilèges.

Il y a ensuite le *système scientifique* inauguré par la Révolution française², dont les Allemands essayèrent en 1892, qu'un congrès de la libre pensée tenu à Prague l'an dernier adopta comme base de l'enseignement moyen, et qui prévaut déjà en certains pays, surtout aux Etats-Unis. Les prôneurs de ce système sont convaincus que l'éducation progresse en raison directe de l'abondance des notions techniques dont on charge l'esprit des élèves. Conformément à ces idées, de lourds programmes s'élaborent, où figurent, avec quelques études littéraires, tous les arts et toutes les sciences naturelles, physiques, chimiques, économiques, sous leur forme la plus utilitaire : il s'agit, allègue-t-on, de préparer les jeunes gens aux luttes pour la vie.

Et de crainte qu'une telle multiplicité de matières scolaires n'effraie et ne décourage la nature paresseuse, on lui ménage par le *système électif* un moyen sûr de conquérir sans trop de fatigues les grades qu'elle convoite. Le recteur de l'Université de Harvard (Boston), M. Eliot, déclarait naguère « impossible » et « absurde »³ l'ancienne méthode des programmes fixes communs à tous les étudiants d'une même catégorie. Son idéal, à lui, c'est l'individualisme, le libre choix fait par chaque élève, entre plusieurs séries parallèles de cours donnant droit aux mêmes diplômes, de l'une de ces séries jugée la plus facile, la plus accommodante et, disons le mot, la plus pratique.

1 — *Etudes*, sept.-déc. 1891, p. 365.

2 — L'abbé Allain dans *Revue des Questions historiques*, t. XL, p. 477.

3 — Schwickerath, *Jesuit education*, p. 312.

Instruction pratique, c'est-à-dire immédiatement convertible en espèces sonnantes, tel est aujourd'hui pour un grand nombre l'objectif principal, unique même, de l'éducation.

Faut-il donc s'extasier devant ces systèmes nouveaux et les croire, sous peine de mériter quelque infamante flétrissure, bien supérieurs aux vieux procédés classiques ? Et pour commencer par le dernier, le système électif, y a-t-il vraiment lieu de s'applaudir de ce qu'une si grande et si alléchante liberté soit laissée aux élèves dans le choix des programmes ?

Pendant des siècles on a cru que l'éducation était une œuvre d'autorité, qu'elle avait pour mission de former, de discipliner le jeune homme, en soumettant ses facultés à une règle, en lui imposant un travail défini, en lui apprenant à lutter contre les obstacles, en le mettant aux prises avec des difficultés qui exercent la constance, sollicitent l'effort, aguerrissent contre des difficultés plus sérieuses. L'électivisme traite de haut cette pédagogie séculaire qu'il estime surannée : loin de gêner le caprice, il le cultive ; loin de refréner l'esprit d'indépendance, il laisse flotter les rênes.

Le jeune homme choisit, au hasard de ses goûts, le programme d'études qui le séduit : il préférera aux mathématiques le dessin, à la philosophie la botanique, à un cours de littérature quelques leçons de musique. Mais à cet âge est-il bien sûr de savoir ce qui, en réalité, lui convient davantage ? L'avenir n'est-il pas un livre encore scellé pour lui ? Ses maîtres, ses parents eux-mêmes peuvent-ils, sans crainte d'errer, lui désigner d'avance, à l'exclusion de telles autres matières, celles dont l'étude lui sera plus profitable et d'un plus lucratif rendement ?

Aussi bien beaucoup d'éducateurs d'Europe et d'Amérique sont loin de partager, à l'endroit du système électif, l'enthousiasme du recteur Eliot. Nous citerons en particulier le très significatif témoignage d'un de ses confrères de Harvard, le professeur Münsterberg : « Un enfant, dit ce dernier ¹, qui ne suit

1 — Schwickerath, *ouv. cit.*, p. 319.

que les cours pour lesquels il a du goût, peut apprendre une infinité de belles choses ; il n'apprendra jamais cette chose grande entre toutes : faire son devoir. Ce n'est pas en fuyant les difficultés qu'on s'habitue à les vaincre. Pour faire ce que l'on veut, pas n'est besoin de formation pédagogique : le ruisseau suit toujours la pente de la colline. » Citons encore ces judicieuses paroles d'un ancien recteur du collège de Princeton, le Dr McCosh ¹ : « A Harvard, un jeune homme peut choisir son programme d'études entre deux cents, dont un bon nombre respirent le plus pur dilettantisme. Mieux vaut la vieille éducation à base de grec et de latin, de philosophie et de mathématiques, qu'une instruction hâtive et fragmentaire, faite d'une analyse du drame français au XVIII^e siècle, d'un peu de musique et d'autres choses semblables ».

Le Dr McCosh, on le voit, n'éprouve guère d'admiration pour le système électif, et des paroles rapportées ci-dessus nous sommes en droit de conclure qu'il n'admire pas davantage le système scientifique.

Il a raison. Et n'y aurait-il, pour nous en convaincre, que l'expérience faite il y a quelques années en Allemagne, cet argument ne manquerait certes pas de valeur. On y avait, sur avis officiel, remplacé plusieurs exercices classiques de grammaire et de littérature par des études plus scientifiques et plus modernes. Les résultats ne se firent pas attendre. Bientôt la décadence de l'éducation fut telle que, neuf ans après cette soi-disant réforme, l'autorité gouvernementale, effrayée de son œuvre, jugeait et décrétait qu'il fallait revenir aux anciennes méthodes ².

Rien en cela d'étonnant.

Les sciences sont sans doute de puissants foyers d'instruction, des éléments et des facteurs nécessaires du progrès et de la fortune d'un peuple ; elle ne sont pas, à proprement parler et d'une façon

1 — *Ibid.*, p. 316.

2 — *Ibid.*, pp. 289-291.

générale, des instruments d'éducation. On aura beau accumuler dans l'esprit des jeunes gens mille notions scientifiques, leur mettre sous les yeux toutes les découvertes les plus récentes, leur parler de l'accent le plus moderne chimie, physiologie, biologie, industrie, hygiène; on créera ainsi en eux ce que M^{re} Dupanloup appelait « un bazar mnémonique », on fera de leur intelligence, selon l'expression du Père Burnichon, « un capharnaüm » merveilleusement garni. On ne formera dans ces jeunes âmes ni le sens esthétique, ni l'acuité de la perception, ni la rectitude du jugement, ni l'habitude du raisonnement, ni aucune de ces qualités dont l'ensemble doit pourtant faire l'objet et être le fruit de l'œuvre éducatrice.

Et c'est ici que nous touchons du doigt l'erreur grave où tombent les souteneurs de l'éducation dite pratique. « On croit, disait Brunetière ¹ avec son habituelle sagacité, que l'objet de l'enseignement secondaire est de munir l'enfant ou le jeune homme de toutes les notions dont il aura besoin pour se tirer d'affaire dans la vie. C'est ce qui pourrait, à la rigueur, se soutenir, si ces notions n'étaient que de l'ordre moral, ou encore, et d'un seul mot, s'il ne s'agissait que d'éducation »; et l'illustre écrivain d'ajouter ²: « L'enseignement professionnel est une chose et l'enseignement secondaire en est une autre. Est-ce que l'école primaire est le lieu d'apprentissage des enfants, qui reçoivent ce premier degré d'instruction? Est-ce qu'on y forme des maçons et des peintres en bâtiment? des forgerons et des typographes? des boulangers et des mécaniciens? Développons donc autant qu'on le voudra l'enseignement professionnel. Mais ne versons pas, pour ainsi dire, cet enseignement dans le cadre de l'enseignement secondaire, on du moins sachons que, si nous le faisons, il y a lieu de douter que la premier y gagne, et nous aurons anéanti le second. »

1 — *Questions actuelles*, App., *Pour les humanités classiques*, p. 404.

2 — *Ibid.*, pp. 405-406.

N'est-ce pas là le langage d'un homme sensé ?

Non, il ne faut pas sacrifier à l'enseignement spécial, quelque utile qu'il soit, la culture générale. Avant de faire, nous ne dirons pas seulement des médecins et des avocats, mais des négociants, des industriels, des agronomes, il importe de former des hommes, de développer dans l'adolescent par un travail suivi, gradué, progressif, les facultés diverses dont son esprit porte le germe, et de lui faciliter ainsi les moyens de s'ouvrir, dans la pratique de la vie, une carrière honorable, et de se créer une situation en conformité avec ses talents. Cette culture préalable consiste moins à semer pêle-mêle toutes sortes de connaissances qu'à labourer, à ameubler, à fertiliser le sol. Un constructeur de navires disait un jour au directeur d'un collège américain¹ : « Je ne vous demande pas d'enseigner mon art en classe ; préparez-moi des jeunes gens intelligents, je me charge du reste ».

L'expérience démontre, — et de nombreux témoignages en attestent hautement le fait,² — que non seulement dans les professions libérales, mais même dans les carrières agricoles, commerciales, industrielles, une solide instruction générale, antérieure aux études professionnelles, est un principe de force et un gage de supériorité. On le comprend sans peine : plus l'esprit s'est exercé dans des travaux qui ont pour but d'accroître ses énergies et d'étendre son rayon d'action, plus aussi, et par cela même, il possède d'aptitude à exploiter les différents domaines de l'activité économique et sociale.

1 — Schwickerath, *ouv. cit.*, p. 302.

2 — *Ibid.*, p. 303. — Voir à ce sujet un discours très concluant de M. Fyen, directeur de l'Ecole polytechnique de Montréal (*Revue Canadienne*, oct. 1908, pp. 319-321). M. Fyen, dans ce discours, ne se contente pas d'affirmer l'importance des humanités en général pour former des ingénieurs : il ajoute (*ib.*, 319) : « L'expérience l'a prouvé : dans l'industrie, au moment où les théories, lentement absorbées, trouvent leur application, les ingénieurs dont les études techniques ont été précédées de bonnes humanités *latines*, marchent de l'avant et laissent loin derrière eux leurs concurrents humanistes modernes. »

On parle beaucoup, à cette heure, de gymnastique corporelle ; et certes, bien volontiers nous reconnaissons le côté utile des mouvements si variés qui, en assouplissant les membres, en développant les muscles, en activant et en réglementant le service des sens, impriment à tout l'être humain une belle et saine vigueur. Ces exercices, contenus en de sages limites, font partie d'un système complet d'éducation ; ils cessent d'ordinaire avec l'éducation elle-même, mais la vigueur acquise demeure. Ainsi en est-il de la gymnastique intellectuelle à laquelle les meilleures méthodes d'enseignement assujettissent toutes les facultés de l'âme, l'esprit, la mémoire, l'imagination, le jugement. Il y a là des exercices en apparence inutiles, et dont la plupart des élèves, une fois lancés dans le tourbillon de la vie, garderont à peine le souvenir. Mais l'esprit éveillé, mais la mémoire fécondée, mais le jugement rectifié, mais l'imagination accrue, avivée et disciplinée resteront. Sur le sillon refermé flottent les épis mûrs.

Admettons, disent les partisans des humanités modernes, qu'avant de laisser le jeune homme s'adonner à des études spéciales et professionnelles, il soit bon de le retenir quelque temps dans des exercices propres à former son esprit et à marquer toutes ses facultés d'une forte et durable empreinte. Faut-il donc pour cela remonter le fleuve du temps jusqu'aux âges ténébreux de la Grèce et de Rome ? et au lieu d'aller si loin, et en les exhumant avec tant d'effort, interroger les vieilles littératures fossiles, ne vaut-il pas mieux que maîtres et élèves concentrent leur attention sur des langues et des littératures vivantes ?

Le problème ainsi posé met en question les humanités classiques où les études gréco-latines tiennent un si haut rang.

Nous avons dit que l'Eglise se montra toujours soucieuse de favoriser ces études. Des raisons très graves d'ordre religieux lui en faisaient un devoir. Le latin, on le sait, est l'idiome liturgique par excellence et, pour tous les Occidentaux, la langue du culte et de la prière publique. C'est, de plus, dans les littératures anciennes que se conserve, comme en d'inaltérables monuments,

le dépôt des vérités scripturaires et des traditions catholiques. L'exégèse, la théologie, la philosophie chrétienne portent avec orgueil ces vieux vêtements classiques. Le latin spécialement, par son énergie, sa précision, son relief, par la majesté calme de son verbe et la fixité lapidaire de ses formules, est une langue éminemment doctrinale. Quoi de surprenant que l'Eglise en fasse, dans ses séminaires et ses universités, l'instrument obligé de l'enseignement théologique et philosophique¹, et que, pour préparer les élèves à cet enseignement, elle leur impose dans les maisons qu'elle dirige l'étude des auteurs anciens?

A cette considération se joignent, en faveur des humanités classiques, des motifs d'une portée plus générale. Les études gréco-latines ont une importance littéraire que les meilleurs éducateurs s'accordent à reconnaître. Elles forment et elles instruisent: elles sont un excellent moyen de culture, en même temps qu'une source abondante d'érudition.

Rien, en effet, n'égale l'aptitude des langues anciennes à exercer les jeunes esprits. L'étude de ces langues, dit le Père Burnichon², « demande un travail plus long, plus intense et, disons-le hardiment, plus intellectuel, partant plus fructueux, qu'aucune des langues vivantes qu'on leur substitue dans les humanités modernes³. » A quoi cela tient-il? Au jeu plus profond, au caractère plus savant, au cachet plus philosophique de leur mécanisme.

Nous ajouterons que cela tient encore à la différence de mentalité des anciens et des modernes. Toutes les langues vivantes portent en elles un fond commun d'idées, d'impressions, d'aspirations, de préoccupations que l'étudiant saisit sans peine et qu'il a tôt fait de transférer d'un idiome dans un autre⁴. La pensée

1 — Voir la lettre de l'Eminentissime Préfet de la S. C. des Etudes (1^{er} juillet 1908) sur l'usage du latin dans les séminaires.

2 — *Etudes*, nov. 1891, p. 348.

3 — C'est une réelle gymnastique, et voilà sans doute pourquoi en Allemagne les établissements d'instruction classique s'appellent gymnases.

4 — Burnichon, *art. cit.*

classique, elle, parce qu'elle est ancienne, et surtout quand elle est païenne, s'enveloppe d'un voile moins transparent; il faut, pour l'aller surprendre sous les images et les allusions qui la recouvrent, que l'esprit sorte de lui-même, de la sphère intellectuelle où il se ment, du milieu social où il s'agite. C'est un labeur et une conquête.

Ce labeur féconde le talent; cette conquête orne et enrichit toutes les facultés.

Par la fréquentation d'auteurs qui ont porté si haut la perfection de la forme, le goût s'acquiert, le sens esthétique se développe, s'épure, s'ennoblit. L'intelligence prend contact avec les civilisations antiques et leurs œuvres les plus célèbres : elle en admire l'éclat, elle en constate aussi le vide trompeur, et elle se met, par là même, en mesure de mieux apprécier ce que le christianisme a fait pour le réel progrès des lettres. Dans la mémoire s'accumulent des faits, des images, mille souvenirs littéraires, mille narrations historiques, mille considérations morales, religieuses, sociales, toutes choses dont se compose l'héritage intellectuel des siècles glorieux ¹.

Nous ne pourrions, sans nous amoindrir nous-mêmes, mépriser un tel trésor. Nous avons besoin du passé et, dans une forte mesure, nous en vivons. Les littératures modernes roulent dans leurs flots l'or des âges disparus. Ouvrons un dictionnaire : que de racines grecques et latines, par la connaissance des idiomes auxquels elles appartiennent, nous permettent d'étudier à sa source, d'analyser et d'approfondir dans ses éléments la langue que nous parlons ² !

1 — Lamartine s'écriait un jour : « Si toutes les vérités mathématiques se perdaient, le monde industriel, le monde matériel subiraient sans doute un grand dommage, un immense détriment ; mais si l'homme perdait une seule de ces vérités morales dont les études littéraires sont le véhicule, ce serait l'humanité tout entière qui périrait. » (Réplique à Arago, séance du 24 mars 1837).

2 — Le latin, toutefois, est d'une utilité plus générale que le grec, et l'on sait que l'Eglise, dans ses collèges et ses séminaires, fait au premier la place plus large qu'au second.

Nous devons immensément aux langues anciennes, surtout au latin. C'est ce que le père Burnichon démontre dans le remarquable article dont nous nous sommes déjà inspiré et que nous voudrions pouvoir reproduire tout entier. « La langue française, dit-il¹, est fille des langues classiques ; à part un nombre relativement faible de mots, la plupart d'origine germanique, elle est sortie spontanément du latin. Soit directement, soit par l'intermédiaire du latin, le grec lui a fourni un apport considérable ». C'est donc dans les humanités classiques que notre langue se retrempe, par elles qu'elle s'enrichit de termes nouveaux, par elles aussi qu'elle s'immunise contre les tours et les vocables exotiques dont certains idiomes chaque jour plus envahissants la menacent².

Et pourquoi ne pas dire que l'étude des lettres anciennes convient particulièrement à notre caractère national ? Le Canadien français est issu de race latine ; sur son âme ardente et fière rayonne le génie latin. Sans échapper à toute préoccupation utilitaire, il tend d'instinct et de pratique vers l'idéal. La haute culture classique s'harmonise mieux que toute autre avec l'idée qu'il se forme de la civilisation et du progrès, avec l'objectif qu'il poursuit, avec les aspirations qu'il caresse, avec la vocation de prosélytisme religieux et d'apostolat social dont il sent en son cœur brûler la flamme.

Voulons-nous, par là, exclure de l'enseignement secondaire l'étude de toute langue vivante, de toute science et de tout art pratique ? Loin de nous pareille pensée. Il faut, dans l'éducation de la jeunesse, tenir compte des conditions de la société et des nécessités de la vie. Et c'est pour cela qu'il est désirable, non qu'on dénature les humanités classiques en les transformant en un système d'études tout différent, non qu'on les discrédite et qu'on les relègue dans l'ombre en leur suscitant un enseignement rival mis sur le même pied qu'elles et investi des mêmes privi-

1 — *Etudes, end. cit.*, p. 353.

2 — *Ibid.*, p. 354.

lèges¹, mais qu'on leur adjoigne avec prudence et discrétion ce qui peut en être l'indispensable complément. Il faut surtout qu'aux jeunes gens destinés par un goût inné et de spéciales aptitudes au commerce, à l'industrie, au génie civil, on ouvre des écoles préparatoires à ces carrières et qu'on leur dispense, l'heure venue, un enseignement technique approprié.

La formation classique, du moins pleine et complète, et qui conduit aux fonctions sociales les plus hautes, demeurera l'apanage d'une jeunesse d'élite.

Et si, après cela, l'on nous accuse de vouloir, en dépit des tendances égalitaires de notre époque, créer ou maintenir une aristocratie, nous n'y contredirons pas. Même au XX^e siècle, cette aristocratie est nécessaire. Nous dirons davantage : ce sont surtout les sociétés démocratiques qui ont besoin de savoir, de littérature, de philosophie, d'éloquence, de cette distinction de l'esprit, de cette suprématie de l'idée, de cette supériorité de l'intelligence qui, à défaut de blason, élèvent au-dessus du peuple certains hommes et placent comme naturellement l'autorité entre leurs mains.

Là est la vraie noblesse.

Elle n'habite plus dans des châteaux crénelés. Sachons lui faire un berceau digne d'elle dans les ateliers où s'élabore la pensée humaine et dans les chambres d'étude où se préparent les ouvriers et les pionniers de l'avenir national.

1 — M. Fouillée adjurait naguère ses compatriotes de supprimer cette bifurcation en humanités classiques et humanités modernes. (*Questions actuelles*, t. XLIV, pp. 207-208).

LE PREMIER GOUVERNEUR CANADIEN-FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS

I

Quand, il y a près d'un demi-siècle, de pauvres familles canadiennes-françaises s'expatriaient de notre province et arrivaient timidement dans les Etats de l'Est pour y gagner dans les filatures leur pain quotidien, elles auraient eu un sourire d'incrédulité si on leur eût prophétisé qu'un de leurs enfants serait un jour élu chef suprême et premier magistrat de l'un de ces Etats. Et c'est pourtant ce qui vient d'arriver.

Le 5 janvier dernier, sous les voûtes de ce superbe monument de marbre qu'est le Capitole de Providence, en présence de toute la magistrature, de toute la Chambre des sénateurs et de toute la Chambre des députés, un homme d'apparence jeune encore et de mise élégante, à la figure glabre et rayonnante d'intelligence et de bonté, se présentait devant le greffier du parlement, prêtait le serment d'office, puis montait s'asseoir sur ce fauteuil de gouverneur du Rhode-Island où sont passés avant lui tant d'hommes illustres par le rang et par la fortune. En ce moment, tous les Canadiens français présents sentirent des pleurs de joie mouiller leurs paupières et un frisson d'orgueil courir dans leurs veines, car cet homme est l'un des leurs par le sang, par la langue et par la foi ; et quand, un instant après, ils entendirent au dehors la grande voix du canon proclamer à tous les échos du Rhode-Island, l'avènement du gouverneur Aram-J. Pothier, ils auraient souhaité que ces échos pussent se répercuter jusque par delà les frontières, et réjouir la mère-patrie honorée elle-même dans l'un de ses fils.

C'est assurément une page d'or qui vient de s'écrire dans les annales de nos frères de là-bas : c'est toute une race qui, après cinquante années de pauvreté, de labeurs, et souvent de luttes et d'humiliations, se voit enfin reconnue l'égale de toutes les autres et pour la première fois gravit avec fierté les degrés du Capitole.

II

Ce triomphe, à qui est-il dû ?—Quelques-uns parmi nous s'imagineront peut-être que, le Rhode-Island étant relativement petit et les Canadiens y étant nombreux, la victoire d'un Canadien français était chose toute facile. Pourtant il n'en est rien. Sur les 90,000 électeurs que compte cet Etat, il y a moins de 7,000 voteurs canadiens-français, et encore parmi ces derniers un certain nombre étant démocrates ont cru devoir, même en cette élection, rester fidèles à leur parti et voter contre un des leurs : on voit que là-bas comme ici l'esprit de parti est parfois assez puissant pour aveugler des gens d'ailleurs intelligents ! Heureusement, ces aberrations regrettables furent compensées par le vote de beaucoup d'Irlandais démocrates—gens qu'on regarde souvent comme les ennemis de notre race. Et à ceux-ci se joignirent avec enthousiasme tous les éléments d'origine non-américaine, Suédois, Polonais, Portugais, et surtout le groupe des « British Americans, » c'est-à-dire des citoyens d'origine britannique, qui considéraient la victoire d'un Canadien comme la victoire de l'un des leurs. Mais le gros du vote, ce sont les Américains indigènes qui l'ont donné. Et ils l'ont donné, si je ne me trompe, non pas tant à cause du programme républicain ou du prestige de M. Taft, candidat à la présidence, que pour rendre hommage à la valeur personnelle du candidat au poste de gouverneur ; ils ont cru s'honorer eux-mêmes en mettant un tel homme à leur tête, surtout après le courage, la hauteur de vues et la noblesse de langage dont M. Pothier a fait preuve au cours de sa campagne d'élection.

Et c'est là ce qui explique son triomphe et y donne tant d'éclat : c'est bien le couronnement d'une carrière admirable, toute de travail, d'honnêteté, de loyauté et de modération, en même temps que d'attachement inébranlable à la foi catholique et aux traditions ancestrales.

III

Si je m'arrête sur ce point, ce n'est pas pour le simple plaisir de jeter des fleurs, ou de manifester une admiration aussi ancienne et profonde que l'amitié qui en est née. C'est plutôt à cause de la leçon que peuvent en tirer nos compatriotes de là-bas, et aussi nos compatriotes d'ici. C'est pour montrer qu'en dépit de tout le plus sûr chemin qui même aux honneurs c'est encore le chemin de l'honneur.

Aux Etats-Unis comme au Canada, de plus en plus la politique se ravale : l'une des plus nobles fonctions de la vie sociale, celle de se dévouer à la conduite de ses concitoyens, est descendue au niveau du plus vulgaire métier ; on dirait que, pour la plupart des politiciens, l'idéal de leur rôle c'est de travailler pour eux-mêmes et de remplir leur gousset à même la caisse du pays, et tout leur dévouement à leur parti s'appuie, non pas sur le bien que ce parti peut faire à la patrie, mais sur les écus qui peuvent tomber dans leurs poches. Ce sont ces politiciens qui ont créé, dans toutes les sphères de gouvernement, ce que les Américains appellent si justement la « machine »,—rouage qui presque toujours ne fonctionne que par d'ignobles ficelles, tripot ténébreux où les honnêtes gens ont horreur d'entrer. Aussi, de plus en plus entend-on partout le même regret, c'est que les hommes sérieux et désintéressés s'éloignent de la politique, au grand détriement moral et matériel du peuple. Et les hommes sérieux et désintéressés de répondre qu'ils préfèrent renoncer aux fonctions et aux honneurs de la vie publique plutôt que de ramper pour y arriver. Pourtant, il y a d'illustres exceptions : en voici une assurément, et une qui peut servir de réconfortante leçon.

Voici un homme qui a passé graduellement par toutes les charges publiques de son Etat ; qui, le premier de sa race, a été élu maire de sa ville, puis lieutenant-gouverneur, et enfin gouverneur du Rhode-Island. Or, cet homme n'a jamais été un

politicien dans le sens vulgaire du mot ; cet homme—il l'a proclamé dans sa dernière lutte électorale comme il l'a prouvé dans toute sa vie publique—n'a jamais été l'instrument d'aucune « machine » politique. Il n'a toujours fait que soutenir le parti qu'il croyait le plus utile à son pays, et il l'a fait en se guidant uniquement par les principes supérieurs qui distinguent l'homme d'Etat du politicien. Dans toutes les fonctions qu'il a exercées, il s'est fait remarquer par son zèle et sa prudence, et surtout il n'a jamais ployé le genou devant le veau d'or, et il est sorti les mains nettes comme il est entré.

Et sa vie publique n'a été que le reflet au dehors de sa vie privée et domestique. Depuis bientôt quarante ans qu'il est venu s'établir à Woonsocket, il ne s'est jamais écarté un seul jour du sentier qu'il s'était tracé dès sa jeunesse—comme élève des Frères des Ecoles chrétiennes et puis du Séminaire de Nicolet—je veux dire le sentier du travail, de l'honneur, de la courtoisie, de la piété filiale et des principes religieux. Fils admirable, son dévouement à sa famille est devenu proverbial ¹. Epoux non moins admirable, il ne connaît d'autres joies que celles de passer ses soirées au foyer, auprès des siens et de l'idéale compagne de sa vie ; ses amis de cœur savent les charmes de son hospitalité et goûtent ses conversations où se décèlent tous les traits de la race et de la culture latine, surtout le goût des choses de l'art et de l'esprit. Chrétien convaincu et catholique pratiquant, jamais il n'a rougi de sa foi ², jamais il n'a omis ses devoirs religieux, quoique sans y mettre cette forfanterie et cette arrière-pensée de

1— Quelques instants avant son intronisation au Capitole, M. Pothier pensait à sa vieille mère restée au foyer et lui adressait ce télégramme : « Je vous envoie baisers et vous demande votre bénédiction. » Ce message vaut tout un poème.

2— Le premier acte public de M. Pothier après son élévation fut d'envoyer à Pie X, lors du jubilé sacerdotal de celui-ci, un long télégramme de félicitations en son nom et au nom de tous les catholiques du Rhode-Island.

lucre ou de popularité qui eut servi parfois de marche-pied à quelques-uns des nôtres. Citoyen à larges horizons, il s'est intéressé au progrès matériel de sa ville et de son Etat, non seulement en fondant lui-même de florissantes industries, mais en attirant à Woonsocket plusieurs millions de capitaux français. Sans jamais diminuer son affection pour sa patrie d'origine, ni son dévouement à ses compatriotes émigrés avec lui, il a su respecter les autres races qui vivent en contact avec la sienne ; il a cru que le meilleur moyen d'élever sa propre race ce n'est pas de pérorer sur les tréteaux aux jours de fête nationale—sauf à se moquer le lendemain des badauds qui ont applaudi la veille,—mais c'est de lui donner la direction de ses conseils et l'exemple supérieur de sa propre vie laborieuse et sans tache.

C'est cet homme à qui nos concitoyens viennent de confier la première charge de l'Etat, et que ses compatriotes appellent le plus grand Canadien des Etats-Unis. C'est cet homme qui par sa haute et belle carrière a conquis le suffrage même des Américains de vieille souche ; car c'est une tradition là-bas que le gouverneur est toujours choisi parmi les anciennes et riches familles qui se regardent comme l'aristocratie ; aussi, au début de la campagne, quelques grands journaux crurent-ils devoir s'opposer au candidat, en lui reprochant son origine canadienne et sa foi catholique. C'est alors que M. Pothier s'éleva à la hauteur de la situation : dans un magistral discours qu'il prononça à l'« Infantry Hall » de Providence, devant un auditoire de 3000 Américains pur sang, il leur rappela que ce n'était pas sa faute à lui mais à Montgomery et à Arnold si la province de Québec n'est pas aujourd'hui un Etat de l'Union ; que lors de la guerre civile, les émigrés avaient généreusement versé leur sang, sans qu'on pensât à leur demander si ce sang était étranger ou catholique ; que si l'on mettait de côté les races d'émigrés qui ont donné leur travail et ont fait la richesse de leur patrie d'adoption, on se priverait des meilleurs éléments de force et de

prospérité dans l'Etat : ce serait injuste en même temps qu'insensé.

Ces courageuses paroles électrisèrent les assistants, l'orateur reçut une ovation délirante, les Américains de vieille roche vinrent l'assurer de leur appui et lui offrir leur amitié : et quand vint l'élection, non seulement le parti démocrate était balayé, mais M. Pothier triomphait par 7,300 voix, la plus forte majorité qu'aucun gouverneur ait jamais obtenue ; et des 38 municipalités de l'Etat 35 lui donnaient leurs suffrages.

IV

Ce triomphe n'est pas seulement une page d'or dans l'histoire de nos frères émigrés, il est aussi l'entête d'un nouveau chapitre dans l'évolution de leur vie sociale, comme il est la consécration de leur attitude dans le domaine politique. A mon sens, le problème qui a pu exister autrefois, au début de l'émigration, a disparu. Le problème d'alors était de savoir si les Canadiens français devaient devenir citoyens de leur patrie nouvelle et y prendre part à la vie publique, ou bien s'ils ne faisaient pas mieux, pour conserver leur caractère ethnique, de se cantonner dans un clan à part, et de borner leur ambition à ramasser les écus dont l'appât les avait attirés.

Si ces Canadiens eussent eu l'intention de revenir tôt ou tard sur les rives du Saint-Laurent et d'y reprendre leurs terres abandonnées, la solution du problème eût été facile : il n'y avait pour eux qu'à faire de l'argent et à s'en retourner au plus tôt, sans s'intéresser à autre chose. Et c'est ce qu'ont fait quelques-uns.

Mais si le plus grand nombre des Canadiens se trouvaient satisfaits de leur condition nouvelle et désiraient se fixer aux Etats-Unis pour toujours ; si surtout la génération qui y est née depuis ne voulait plus entendre parler de retourner à ce pays des ancêtres qui leur semble toujours pauvre et petit, n'était-il pas insensé pour eux de vouloir faire bande à part, et de renoncer

au beau rôle que leur tempérament et leurs aptitudes d'esprit leur permettraient de jouer dans la vie publique et nationale ? Les Canadiens s'étaient montrés ouvriers honnêtes et intelligents, hommes d'affaires probes et éclairés : ne devaient-ils pas aussi se montrer citoyens entreprenants et progressifs, et prendre leur part des charges et des honneurs ?

La réponse était claire, ce me semble. Mais elle a pris du temps à s'imposer ; il a fallu les longs efforts des esprits les plus clairvoyants pour convaincre nos compatriotes des exigences de leur situation nouvelle, et pour leur faire voir qu'ils devaient fatalement se décider ou à devenir des citoyens ou à rester des parias. La naturalisation est aujourd'hui acceptée du plus grand nombre, le vote canadien a son poids, nos compatriotes prennent peu à peu leur part des charges publiques, tout leur élément voit grandir son influence et ses ressources en même temps que ses responsabilités ; l'accession d'un des leurs au plus haut poste de l'Etat leur montre déjà jusqu'où peut porter leur ambition, comme sa carrière leur enseigne le vrai secret du succès.

V

Mais ici quelques lecteurs se demanderont peut-être, et avec raison, quel sera au point de vue de notre race le résultat de cette attitude définitive de nos frères de là-bas.

Tout d'abord, la province de Québec, qui est pour nous la véritable patrie, pourrait-elle compter sur le retour de ses enfants émigrés aux Etats-Unis ? Assurément, si ces derniers s'identifient de plus en plus avec la vie civique de leur patrie nouvelle, à première vue l'on peut dire qu'il y a peu d'espoir de les voir revenir. Et d'ailleurs, notre condition économique actuelle n'a rien pour les attirer, la plupart d'entre eux ont grandi dans le travail des usines, et n'ont ni goût ni aptitude pour l'agriculture ; or, tant que nos industries n'auront pas pris un plus grand essor, que ferions-nous de toute cette population

industrielle ? Ce qu'il nous faut avant tout pour développer notre province et sauver notre race, ce sont des agriculteurs et des colons : c'est là notre besoin urgent, de l'aveu de tous nos économistes, c'est là ce qui occupe tous les véritables patriotes, et aussi ce qui donne peut-être le plus d'intérêt au mouvement dit nationaliste.

Est-ce à dire que le retour des nôtres soit pour toujours impossible ?—Non, assurément. D'un côté, quand même nous donnerions le premier rôle à l'agriculture et à la colonisation, rien n'empêche que nos immenses richesses minières, forestières et hydrauliques ne finissent par attirer largement les capitaux étrangers—peu importe que ces capitaux soient anglais, américains, belges ou français. Et alors nos industries pourraient grandir et donner de l'emploi à ces milliers de bras qui nous reviendraient de l'étranger.

D'un autre côté, il se passe dans les Etats manufacturiers de l'Est un phénomène économique qui pourrait avoir pour les nôtres de graves conséquences : je veux parler de l'immigration croissante des ouvriers suédois, polonais, bohémiens, italiens et portugais, qui menacent de prendre dans les usines la place des Canadiens français, tout comme ceux-ci avaient jadis pris la place des ouvriers irlandais ; et, il faut bien le confesser, ces nouveaux arrivés ont des aptitudes remarquables de travail et d'économie contre lesquelles les nôtres pourraient difficilement lutter.

Dans cette situation, si notre province pouvait un jour leur donner de l'emploi, les Canadiens émigrés auraient tout intérêt à revenir parmi nous ; ils s'y trouveraient doublement chez eux puisqu'ils ont encore notre langue et notre foi ; leur retour fortifierait nos positions nationales et notre espoir dans l'avenir. Si ce n'est là qu'un rêve, du moins ce n'est pas une chimère.

Mais si nos compatriotes doivent à jamais rester là-bas, peut-on espérer qu'en s'identifiant de plus en plus avec la vie américaine ils ne perdront rien de leur caractère ethnique ? C'est là une question fort délicate.

Dans mon humble opinion, ils pourront toujours conserver le trésor de leur foi religieuse, d'autant plus que dans le désarroi grandissant des sectes protestantes, le catholicisme monte de plus en plus dans le respect de tout le peuple, ne fût-ce qu'à cause de la stabilité que seul il peut donner à la vie sociale : déjà, par exemple, son intransigeance en matière de divorce apparaît comme le seul remède à cette plaie effrayante qui ronge la grande République.

Mais quant à leur mentalité latine et à leur langue française, il est à craindre que fatalement nos compatriotes ne finissent par fléchir. Pour mieux saisir leur situation, imaginons qu'un million de Français quittent la France et aillent se fixer pour toujours en Allemagne, en s'éparpillant dans toutes les grandes villes manufacturières de ce pays : d'après les lois ordinaires, pourrait-on croire que ces Français peuvent toujours rester Français et ne pas finir par devenir Allemands, surtout s'ils deviennent de toute manière citoyens de leur patrie d'adoption ? Il me semble difficile de le soutenir. C'est pourtant là la véritable situation des nôtres aux Etats-Unis. Ce qui a retardé leur transformation, ça été d'un côté l'arrivée continue de nouveaux compatriotes dans leurs rangs, et d'un autre côté les mesquines persécutions d'assimilateurs trop empressés, persécutions qui les ont fait se grouper et se défendre vaillamment. Mais aujourd'hui l'émigration est pratiquement finie, ceux qui sont là-bas sont laissés à eux-mêmes, les anciens qui n'avaient pu apprendre l'anglais disparaissent chaque jour, la génération qui est née et a grandi sur la terre nouvelle préfère de plus en plus parler la langue du pays—langue dont elle a besoin pour toutes les choses de la vie matérielle—, et par suite, cette génération et celle qui la suivra seront plus accessibles à l'assimilation. Il me semble donc que fatalement nos compatriotes, avec le cours du temps, finiront par se transformer.

C'est une conclusion douloureuse, je l'admets, mais n'est-elle pas la conclusion inévitable de tout changement de patrie ? Les

Allemands eux-mêmes, qui se sont groupés dans l'Ouest et avaient rêvé comme les nôtres de rester eux-mêmes, s'aperçoivent de plus en plus que la génération actuelle est bien américaine. Quand un jeune homme catholique épouse une jeune fille protestante et entre ainsi dans une famille différente de la sienne, il doit s'attendre de ne plus trouver la même atmosphère autour de lui, et que lui et ses enfants devront s'en ressentir. Au point de vue ethnique, les mariages mixtes sont aussi dangereux qu'au point de vue religieux, il faut les payer par quelques sacrifices.

La consolation qui nous reste, c'est que peut-être nos frères émigrés nous reviendront un jour, à la grande joie de notre commune mère-patrie. Et que s'ils ne reviennent jamais, du moins dans cette grande fusion de races dont doit sortir le type américain ils apporteront leurs qualités françaises, leur esprit de foi et de sacrifice, leur fond inné d'idéalisme et de goûts artistiques et intellectuels, leur tempérament à base de vertus domestiques et civiques.

Ce sont là des conjectures : à Dieu le secret de l'avenir !

L'abbé J.-A.-M. BROUSSEAU.

DE L'USAGE DU LATIN

DANS

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE

(*Premier article.*)

En quelle langue faut-il enseigner la philosophie et la théologie dans nos séminaires? Cette question, maintes fois posée par ceux qui s'intéressent à la diffusion des idées philosophiques et théologiques, a été aussi souvent résolue, spéculativement et pratiquement, dans des sens absolument contradictoires.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude—que nous ne voulons pas allonger outre mesure—d'exposer ces diverses solutions. Il nous suffit de constater l'existence de deux courants également importants entraînant les esprits et les institutions dans des directions opposées.

L'opinion la plus commune et l'usage le plus répandu veulent, d'une part, que dans les séminaires, où les jeunes clercs se préparent aux fonctions ecclésiastiques qu'ils rempliront plus tard, les choses de l'Eglise soient traitées dans la langue de l'Eglise : la théologie, la philosophie, le droit canon, et parfois, l'histoire ecclésiastique et la liturgie doivent être enseignées en latin. A côté de ces latinistes qui ne veulent pas abandonner une tradition vieille de tant de siècles, se lève toute une génération nouvelle qui réclame une réforme dans nos procédés d'enseignement. Cédant avant tout à des préoccupations pédagogiques, ces réformateurs veulent que la théologie et la philosophie, tout en restant substantiellement ce qu'elles sont dans leurs doctrines, se dépouillent de leur vêtement traditionnel pour s'adapter davantage aux exigences des milieux et des temps ; dans l'enseignement de ces sciences, la langue maternelle devrait, selon eux, détrôner la langue latine comme, depuis longtemps déjà, elle l'a remplacée dans les autres branches de l'enseignement.

Ces idées eurent en certains endroits un plein succès. Plusieurs professeurs ou directeurs de séminaires, soucieux tout particulièrement du succès de leurs élèves, se demandèrent avec anxiété s'il ne fallait pas en venir à une solution définitive¹. Et, sans

1 — Voir H. MEUFFELS, *Un Problème à résoudre, Revue Néo-Scholastique* mai 1902.

cette indécision où les mettaient leurs scrupules, ils seraient volontiers entrés dans ces voies nouvelles dont les avenues, décorées de si séduisantes promesses, leur faisaient entrevoir des perspectives qui, en apparence, ne semblent aboutir qu'à un développement plus rapide, plus facile et plus complet de l'esprit philosophique ou théologique. Bon nombre d'institutions entrèrent pleinement dans le mouvement ; et même, en France du moins, certains évêques, pour des raisons qu'il nous est impossible d'analyser, le consacrèrent de leur autorité épiscopale ¹.

Ces faits aggravés par cette tendance hostile qui se généralise de plus en plus contre l'enseignement de la langue latine, et qu'on rattache en certains milieux à des causes occultes et suspectes ², ont ému Rome et ont décidé la Congrégation des Etudes à publier un décret, dans lequel elle ne cache pas sa douleur à la vue du nouvel état de choses et demande instamment qu'on revienne, là où il y a lieu de le faire, à la langue et aux méthodes traditionnelles ³.

Certes, ce décret ne vise pas nos institutions canadiennes, puisque l'usage de la langue latine pour l'enseignement de la philosophie et de la théologie est en honneur non seulement dans nos grands séminaires, mais encore dans nos établissements d'enseignement secondaire. Toutefois, il y a là un document qui peut nous être utile en maintes circonstances, et il importe de ne pas le laisser passer sans étudier quelque peu les raisons qu'il allègue.

1 — Dans sa *Lettre à MM. les directeurs de son grand séminaire*,—Paris, Pousielgue 1902), M^{re} Latty, évêque de Châlons, recommande de substituer officiellement le français au latin dans le cours de théologie lui-même.

2 — On nous saura gré de reproduire, au sujet de la réforme de l'orthographe proposée par M. Doumergue, ce que nous lisons dans le *Carnet du Spectateur de l'Univers*, le 26 décembre 1908 : «... Si les projets actuels de M. Doumergue ont peu de chance d'aboutir, il ne faut pas cependant en rire. Ils font partie de tout un programme d'attaque habilement rédigé dans les Loges Maçonniques, et ce programme vise le latin encore plus que le français.

« Le latin est la langue universelle de l'Eglise. La Maçonnerie voudrait avoir elle aussi sa langue universelle et elle a inventé l'espéranto. Ce qui m'étonne, c'est que de bons catholiques, des ecclésiastiques même, soient tombés dans le piège espérantiste ».

(*L'Univers* du 26 décembre 1908.)

3 — S. Cong. des Etudes, décret *Vehementer sane dolemus*, juil. 1908. Voir le texte de ce décret dans *Les Questions actuelles*, 10 oct. 1908, p. 278.

Trop souvent l'on est porté à mettre le latin sur un pied d'égalité avec certaines langues anciennes qui, malgré l'histoire, l'éclat et le prestige de leur passé, sont aujourd'hui vouées à un oubli d'où elles ne sortiront jamais. C'est là une erreur injustifiable chez celui qui est témoin des diverses manifestations de la vie catholique.

Le latin n'est pas une langue morte, puisqu'elle est la langue officielle de l'Eglise, c'est-à-dire d'une institution qui embrasse le monde entier dans le réseau de son activité et qui, de par son Divin Fondateur, porte dans son sein des promesses d'une féconde et inépuisable vitalité. La langue des vieux Romains, en effet, n'a jamais cessé de vivre : après avoir servi à la diffusion des vérités chrétiennes, elle est devenue le patrimoine exclusif du catholicisme, comme le trône des Césars, par les dispositions admirables de la Providence, a été cédé aux Souverains Pontifes. Et, depuis dix-neuf siècles, l'Eglise dans sa liturgie, dans son enseignement, dans la rédaction de ses documents et dans les délibérations de ses conciles, n'a jamais cessé de parler la langue qui était devenue sa propriété.

Il y a un enseignement profond qu'il importe de méditer dans ce fait inouï d'une langue qui survit au peuple qui l'a parlée et qui, sans secousse et par une transformation lente, continue et rigoureuse, cesse d'être populaire pour devenir exclusivement ecclésiastique. Car, la survivance du latin à une époque où s'écroulent toutes les vieilles institutions romaines et la conservation intacte de cette langue dans les choses ecclésiastiques quand, dans le même temps et chez les mêmes individus, elle se disloque dès qu'elle sort du sanctuaire et se transforme en des centaines de dialectes, voilà des faits trop compliqués, et trop extraordinaires pour qu'on n'y voie qu'un jeu du hasard. Ils sont l'œuvre de la Providence dirigeant les événements historiques et les combinant de manière à donner à l'Eglise ses institutions fondamentales : il fallait à l'Eglise une langue qui fût à elle seule, et Dieu la lui a donnée.

La vraie religion ne saurait être nationale : elle n'est ni italienne, ni française, ni allemande, ni anglicane : elle est catholique ou universelle ; en d'autres termes, elle s'adresse non à un peuple en particulier, mais à l'humanité. Elle doit donc être dépouillée de tout ce qui revêt un caractère national et se présenter à tous sous des vêtements qui rappellent son universalité.

Voilà pourquoi il lui faut une langue officielle qui lui appartienne en propre et ne puisse être revendiquée par aucune nationalité.

C'est donc un devoir qui s'impose à tout fidèle de travailler à la conservation de ce précieux dépôt ; mais, ce devoir s'impose avant tout au clergé qui, à cause de son rôle actif, est appelé à s'en servir davantage. Et, ne voit-on pas combien l'abandon de la langue latine dans les grands séminaires, érigé en principe et réalisé dans toutes les institutions catholiques de l'univers, compromettrait singulièrement la vitalité que la langue latine doit avoir dans l'Eglise. Si les évêques et les prêtres ne peuvent plus parler le latin, qui donc le parlera ?

Il ne faut pas, dira-t-on, exagérer les conséquences fâcheuses de cette prétendue réforme et croire que la disparition du latin de l'enseignement théologique en anéantirait complètement l'usage dans l'Eglise. Rien ne force celui qui a suivi dans sa langue maternelle un bon cours de théologie à mettre de côté la langue de l'Eglise dans tout le reste de sa carrière ecclésiastique. Il pourra toujours, en se conformant à la langue liturgique, réciter son bréviaire, célébrer la messe et administrer les sacrements.

Certes, rien n'est plus vrai : les lèvres de ce prêtre à formation nationale ne sont liées par aucun serment, et elles pourront toujours, pour la plus grande gloire de Dieu, combiner des sons et des articulations qui rappelleront dans une faible mesure le beau langage parlé autrefois sur les bords du Tibre. Mais, voici le point faible du nouveau régime. Si la formation classique de nos séminaristes est en réalité si imparfaite qu'elle ne leur permette pas de suivre avec profit des cours de théologie donnés en latin, et si, à cette insuffisance de leurs connaissances classiques, l'on ajoute tout ce que quatre années passées au grand séminaire dans la pratique exclusive de la langue nationale peuvent accumuler d'oubli sur leurs connaissances d'autrefois, je me demande quelle intelligence ils pourront avoir, une fois prêtres, des formules liturgiques qui tomberont de leurs lèvres. Eux, qui n'auront jamais fait le moindre effort ni pour traduire le latin à première vue, ni pour en saisir le sens au vol quand il est parlé, n'auront pas toujours le dictionnaire sous la main, comme aux beaux jours de leur Rhétorique, pour traduire les hymnes et les psaumes qu'ils adresseront à Dieu. Et alors, la prière liturgique deviendra

fatalement pour eux une gymnastique des lèvres à laquelle l'esprit ne sera nullement associé. Mais conçoit-on combien cette manière d'agir, indigne d'un être intelligent, répugne à la sublimité des fonctions sacerdotales ? Nous trouvons déjà, hélas, dans la faiblesse de notre nature humaine, assez de causes capables d'engendrer l'inconsidération et la routine dans l'exercice de notre ministère. Faut-il encore, par une mesure disciplinaire, consacrer et aggraver ces misères, les ériger pratiquement en principe et en faire, pour ainsi dire, la condition normale du plus grand nombre des prêtres ?

Il faut bien que nos réformateurs en prennent leur parti. L'aspirant au sacerdoce doit s'efforcer de parler latin pendant qu'il s'initie aux choses ecclésiastiques, afin que plus tard, si l'exercice de sa charge le met dans la nécessité de le parler, il puisse être à la hauteur de ses fonctions. Car, il ne faut pas l'oublier, le prêtre n'a pas seulement pour mission de prier, d'instruire ses ouailles et de les sanctifier ; il sera souvent appelé à servir d'intermédiaire entre Rome et les fidèles soumis à sa juridiction : tantôt, il aura à traduire au peuple les enseignements et les directions du Saint-Siège ; tantôt, il devra recourir aux Congrégations romaines pour faire résoudre des doutes, définir des droits et des devoirs et régler des difficultés de toutes sortes ; très souvent, il aura à siéger dans les tribunaux ecclésiastiques et à rédiger des actes qui en appel seront transmis à Rome. Tout cela exige qu'il soit en état de manier facilement la langue officielle de l'Eglise. Croit-on que la formation sacerdotale puisse être à la hauteur de ce qu'elle doit être si, par sa nature même, elle rend le prêtre inapte à remplir intégralement toutes ces fonctions de son ministère ? Et, dans le cas où la réforme prônée aujourd'hui s'étendrait à tout l'univers, qu'advviendrait-il des conciles œcuméniques ? A quelle tour de Babel seraient conviés les évêques et les théologiens du monde entier si, initiés dans leur langue nationale aux choses théologiques, ils ne pouvaient apporter, pour exposer et défendre leurs vues, une langue commune comprise et parlée par tous ?

C'est donc, dit le comte Domet de Vorges ¹, une nécessité absolue pour le clergé d'être habitué au facile maniement de la langue latine. Un prêtre

1 — ... Cte DOMET DE VORGES, *Enseignement de la philosophie scolastique*, *Revue Néo-Scholastique*, août 1903, p. 256.

qui ne sait ni lire couramment ni parler convenablement le latin est forcé-ment au-dessous de sa tâche, surtout s'il arrive dans les hauts rangs du clergé. Nos fonctions nous ont mis à même dans le temps de suivre d'assez près les débats du concile du Vatican. Nous avons été frappé du rôle effacé qu'y a joué le clergé français, rôle qui n'a été nullement en proportion avec l'importance de la plus ancienne et de la plus puissante des nations catho-liqués, de celle qui a le plus fait dans l'âge moderne pour la diffusion de la religion révélée dans toutes les parties du globe. Cet effacement tenait certainement en partie au peu d'habitude de nos évêques d'employer la langue du concile.

Toutes les raisons qui militent en faveur du maintien du latin sont d'une portée trop supérieure et d'un intérêt trop général pour qu'elles doivent céder aux mesquineries de préoccupations exclusivement pédagogiques. En une semblable question, c'est trop rétrécir ses vues que de les limiter aux murailles d'une classe.

Et, ajouterai-je, c'est faire un fort accroc à la saine logique que d'appuyer ses propositions de réforme sur des raisonnements comme celui-ci : Il faut prendre les hommes tels qu'ils sont et non comme ils devraient être ; or, en fait, nos séminaristes n'ai-ment pas et ne savent pas suffisamment le latin pour suivre en cette langue des cours profitables de philosophie et de théologie. Il faut donc laisser de côté ces procédés démodés et archaïques !

C'est là, sous cette cuirasse sonore, mais fragile, que certains pédagogues, pour qui l'effort est trop pénible, vont chercher le palliatif dont ils se servent parfois pour donner à leur indolence les couleurs d'un beau zèle. Examinons brièvement les articula-tions de cette armure.

Certes, quand il s'agit de promouvoir un progrès humain, il faut prendre les hommes, non tels qu'ils devraient être, mais tels qu'ils sont, avec leurs défauts et leurs faiblesses. Toutefois, s'il faut les prendre tels qu'ils sont, c'est pour de là les conduire à ce qu'ils devraient être et non pour les en détourner complètement : car, le vrai progrès suppose la réalisation au moins partielle du véritable idéal qu'il n'est jamais permis de perdre de vue.

Les séminaristes, ajoute-t-on, n'aiment pas et ne savent pas suffi-samment le latin. Cette faillite des études classiques, si elle n'est pas exagérée pour le besoin d'une thèse, est un grand malheur qu'il faut déplorer et qui appelle un remède. Elle impose, comme conséquence logique, non l'abolition d'un usage respectable et nécessaire, mais l'application d'une mesure capable de la faire disparaître, comme serait, par exemple, l'établissement dans les

grands séminaires d'une classe de langue latine servant d'introduction aux études théologiques ¹.

Car, même au point de vue purement pédagogique, l'usage du latin est moralement nécessaire à l'enseignement véritablement scientifique de la théologie. On n'enlève pas à une science, sous prétexte de la rendre plus accessible et plus agréable, ses formules, ses procédés techniques et les expressions qu'elle a précisées et consacrées, sans lui causer de graves préjudices : on préparerait la ruine de la nomenclature chimique et des méthodes d'herborisation, si, en chimie et en botanique, l'on s'avisait un jour de remplacer les noms scientifiques par leurs équivalents populaires.

Or, c'est en latin qu'a été écrite la Vulgate, c'est-à-dire la traduction officielle des Livres Saints ; en latin que sont rédigés les canons des conciles et les encycliques des Souverains Pontifes ; en latin que les princes de la théologie ont écrit leurs traités, en s'appuyant pour cela sur les définitions, les distinctions, les formules et les expressions techniques fournies par la philosophie scolastique. Tout un lexique spécial a été créé, présentant une terminologie nouvelle, abondante et précise, pouvant sans danger d'équivoque exprimer les moindres nuances de la pensée et ne trouvant parfois aucun équivalent dans les autres langues ². Les définitions fondamentales, les axiomes, les principes usuels revêtent des formes lapidaires qui, par la traduction, perdent souvent, non seulement leur saveur et leur concision, mais même leur justesse et par conséquent leur efficacité ³. C'est par l'usage quotidien de ces expressions que l'élève réussit à s'y familiariser et en saisir les nuances les plus délicates.

1 — Cette mesure est humiliante pour celui qui a déjà consacré plusieurs années à l'étude du latin ; et il nous répugne de la signaler. Mais, tant que les études ne seront pas fortifiées dans les classes d'humanités, elle est le seul vrai remède aux maux dont on se plaint. Nous sommes fiers de reconnaître qu'au Canada l'on n'est pas encore réduit à la triste nécessité de refaire au grand séminaire les études d'humanités.

2 — Quelles expressions françaises peuvent, par exemple rendre le sens exact des termes suivants : *apprehensivè, exsecutivè, circumscriptivè, definitivè, univocè, elicativè, in recto, in obliquo, a simpliter ad secundum quid.... ?*

3 — On trouverait difficilement en français des formes capables d'exprimer aussi énergiquement les formules suivantes : *Tempus est mensura motus secundum prius et posterius*. — *Prædicabilia prædicantur de pluribus in quid complete, in quid incomplete, in quale quid, in quale necessario, in quale contingenter*. Nous pourrions facilement multiplier les exemples.

On a dit : « Toute idée peut s'exprimer en toute langue. » Oui, mais à condition que celle-ci présente des expressions appropriées. Or, il ne faut pas une longue expérience pour savoir combien il est difficile et parfois impossible de traduire en français, non par des périphrases oratoires, mais des formules concises et précises, les termes et les formules de la terminologie scolastique.

Les notions philosophiques surtout, dit M. Domet de Vorges, doivent une grande partie de leur valeur à la justesse de l'expression. Pour les formuler de manière à ce qu'elles n'entraînent aucune conséquence dangereuse, qu'elles ne soient ni exagérées, ni diminuées, il faut une étude approfondie. Quand ces formules ont été établies dans une langue, il n'est pas dit qu'il suffise de les traduire littéralement pour les transporter dans une autre langue. Les lecteurs de la *Revue Néo-Scholastique* peuvent se rappeler les essais tentés pour reproduire en français les principaux termes employés dans la philosophie de l'Ecole. Ils ont pu voir quelles difficultés on éprouve à traduire ces termes latins par des expressions à la fois équivalentes et en même temps claires, simples et maniables. Malgré beaucoup de travaux distingués, la terminologie scolastique n'est pas encore fixée en notre langue. De là un vague inévitable dans l'exposition des doctrines anciennes, une porte ouverte à une foule de divergences, et une certaine obscurité pour ceux qui ne sont pas familiers avec l'exposition latine ¹.

Ce n'est donc pas sans de graves raisons que Son Eminence le cardinal Satolli, connaissant lui-même par une longue expérience du professorat, combien l'exposition latine de la théologie l'emporte à tout point de vue sur son enseignement en langue maternelle, prend en main les intérêts des études théologiques, en déplorant les innovations qu'on a voulu tenter en certains milieux, et en demandant à tous de faire pour le bien général de l'Eglise le sacrifice de leurs préférences nationales.

1 — Voir l'article cité plus haut. *Revue Néo-Scholastique*, août 1903, p. 261. Nous pourrions ajouter ici cette autre considération du même auteur : « La théologie en français, en allemand, en anglais, etc., ce serait dans un temps donné la formation d'écoles nationales de théologie. Chaque nation arriverait à développer la science suivant ses tendances particulières. Je ne dis pas qu'on allât nécessairement jusqu'à déchirer la robe sans couture de N.-S. Jésus-Christ, mais on affaiblirait infailliblement cette majestueuse unité de la théologie, si indispensable à l'unité parfaite de l'Eglise, qui enseigne partout et toujours les mêmes vérités, de la même manière et sous les mêmes formules ».

Revue Néo-Scholastique, août 1903, p. 257.

C.-ROMÉO GUIMONT, p^{tre}.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

ALCIPE. — QUELQUES-UNES DE SES VUES SUR LE PATRIOTISME — SUR
LA SITUATION MORALE DU PAYS

Vous souvient-il d'Alcipe? Plusieurs s'intéressent à lui et voudraient l'entendre. De toute part on me demande : « Mais que devient Alcipe? N'a-t-il plus son mot à dire sur les hommes et les choses du temps présent? »

Le bonhomme aurait eu beaucoup à dire. Et que ne m'a-t-il pas dit, sur la presse catholique, sur les fêtes de Québec, sur nos mœurs publiques? Mais le temps m'a manqué pour noter nos conversations, je le regrette. Bien des vérités utiles sont moins désagréables sur ses lèvres qu'au bout de ma plume, et ses illusions mêmes et ses méprises, qui ne font jamais souffrir que son âme si droite et généreuse, nous aident à être plus indulgents, non pour les erreurs et les préjugés, mais pour les âmes honnêtes qui en sont inconsciemment victimes. C'est bien en créant le cœur d'Alcipe que, suivant le mot de Bossuet, « Dieu y mit premièrement la bonté. » Une si belle âme, si foncièrement juste et sincère, rendrait tout supportable, même la sottise, si elle pouvait être sotte comme une âme vulgaire.

La dernière fois que je rencontrai Alcipe, ce fut sur les bords de la grande rivière « aux eaux profondes. » Il revenait d'une villégiature, pendant laquelle tout en surveillant quelques intérêts du côté de Péribonka, il avait amusé à ses dépens les truites des lacs voisins de Chicoutimi, non pas toutes cependant, car quelques-unes plus naïves, comme un électeur qui vote pour la première fois, s'étaient laissé prendre par cet honnête politicien blasé de la politique : elles avaient mordu honnêtement et de bonne foi, ce qui leur valut l'honneur de monter de Chicoutimi à Québec dans le panier d'Alcipe ¹.

De sport et de pêche il ne fut guère question, non plus de ces paysages uniques du Saguenay, vus dans la lumière douce et

1 — Il n'est pas sûr cependant que ces belles truites eussent été capturées par l'ami Alcipe. On m'a dit là-bas que bien des pêcheurs zélés rapportent toujours de jolis poissons—surtout quand ils n'ont rien pris.

caressante et, comme auraient dit les classiques, sous la tiède haleine des premiers jours d'automne. Pourtant Alcipe n'y était pas indifférent. Me montrant tour à tour et la prospère et pittoresque petite ville de Chicoutimi, à laquelle il ne manque pour être la plus heureuse des cités que des citoyens aussi pacifiques qu'ils sont laborieux et intelligents, et cette riche plaine du Lac Saint-Jean qui seule au monde pourrait lutter avec les prairies de l'Ouest, Alcipe s'exaltait dans un patriotisme jusqu'à l'attendrissement.

« Quel pays que le nôtre, me dit-il en retenant une larme, et comment ne pas l'aimer ?

— Vous avez raison, Alcipe. Chaque fois que je vous rencontre, je me dis comme vous que nous avons le pays le plus heureux du monde. Pourtant tout n'y est pas rose, avouez.

« Si j'ai bonne mémoire, il y a un patriote honnête et intelligent auquel, il n'y a pas vingt ans, l'inconscience de certains de nos hommes politiques inspirait de superbes indignations. Et s'il faut en croire une partie de nos journaux, voire même les échos qui nous en reviennent parfois d'outre-mer, nous sommes un pays arriéré, perdu de mœurs politiques, tout le monde le dit ; nous Canadiens français, même les meilleurs, nous avons perdu toute fierté nationale et tout patriotisme, et notre province, rongée déjà, disent les uns, par la maçonnerie internationale qui infecte la presse, la politique, le haut enseignement et le commerce, crétinisée, disent les autres, par un enseignement inefficace et des croyances qui tuent toute initiative et toute aspiration au progrès moderne, est condamnée à perdre avant un demi-siècle dans le grand tout canadien son caractère propre et sa physionomie nationale.

— Etes-vous sérieux ? Voulez-vous seulement vous payer ma tête ? Je le crois. Ou peut-être voulez-vous me faire dire ce que vous pensez vous-même. Soit, je m'exécute volontiers, dussiez-vous rire encore une fois de mes indignations et de mes emballlements. Tout ce qui touche à l'honneur de mon pays ne peut me laisser indifférent, et je trouve indigne de la part de ses enfants de le calomnier et de le déshonorer sous prétexte de le servir et de le sauver.

— En principe, vous avez raison, Alcipe. Mais, en fait, êtes-vous bien sûr que ceux qui vous semblent dénigrer votre pays — je veux dire votre province et votre race, — ne les aiment pas

comme vous, et ne croient pas être les seuls à le servir avec intelligence ?

— Je le crois ; mais je crois aussi qu'ils se trompent. Ils n'ont pas le monopole du patriotisme, ni même, comme ils le pensent modestement, le monopole du patriotisme intelligent. Tous ces médecins qui exagèrent les maladies du corps social qu'ils ont la prétention de connaître et de vouloir guérir ne sont au fond que des charlatans.

— Vous parlez d'or, Alcipe. Vous pouvez tout dire, heureux homme que vous êtes. Pourrais-je écrire la moitié de ce que vous dites, quand je le penserais ?

— Oh ! je ne m'occupe guère de toutes ces criailleries intempérantes auxquelles la vie politique m'a habitué depuis longtemps. Il est entendu en politique dans notre pays que non seulement tout adversaire, mais quiconque se permet d'avoir sur une question quelconque une opinion à lui qui ne cadre pas avec celle de son parti, se trompe infailliblement et n'obéit qu'à des motifs intéressés et parfois inavouables. Les journalistes de profession ne sont guère chez nous que des journalistes de parti — et ceux qui font du journalisme par goût et par zèle ont pris la détestable manie des politiciens. Il faut s'en moquer et les mépriser. Se prennent-ils toujours au sérieux eux-mêmes, ceux qui posent pour les champions uniques du patriotisme et de l'orthodoxie ?

— Je le crois. Et le mal est que leur illusion est contagieuse au loin. Qui ne croirait à en lire quelques-uns qu'ils sont les seuls dévoués à la patrie et que sans eux l'Eglise et le pays courent à l'abîme ?

— Heureusement pour nous, si ces braves gens n'ont rien sauvé ils n'ont encore pu rien perdre. Je viens de dire une sottise. Nos écrivains et nos bagouleurs sont en train de perdre non le pays qu'ils veulent sauver, mais le bon sens public et le seul vrai patriotisme.

— Ils ont, au contraire, l'ambition de les sauver. Ce qu'ils disent et ce qu'ils écrivent a toujours le bon effet de tenir en éveil le sentiment national. Ne vaut-il pas mieux, Alcipe, courir le risque d'être trop patriote que celui de ne pas l'être assez ?

— J'aimerais mieux qu'on ne le soit ni trop ni trop peu. Un patriotisme tiède et débile dispose les esprits à toutes les compromissions et sacrifie sans remords les intérêts sacrés de la race et

du pays à la raison politique, qui, elle, ne s'inspire guère chez nous que des intérêts privés des particuliers et des partis. Un patriotisme emballé, qui fait à tout propos et hors de propos des appels passionnés au sentiment national comme si la race était menacée de périr, perd sans le vouloir le bon sens du peuple et le dispose aux entraînements irréfléchis. Dans un pays où les appels au sentiment sont la tactique habituelle des politiciens et des journaux, le régime parlementaire devient impossible, ou il consacre les pires sottises et les plus exécrables iniquités.

— En effet, nous en savons quelque chose par notre histoire parlementaire. Tous les appels inconsidérés au sentiment national nous ont valu des désastres et des humiliations. Et qu'il a fallu de sagesse pour les réparer !

— Tenez, vous savez si j'aime mon pays, si je ressens les moindres injures et les injustices faites aux nôtres, si je voudrais que tous, du plus petit au plus grand, soient unanimes dans leurs revendications légitimes et sacrifient tout à l'honneur et au salut de la race. Eh bien ! je regarde comme un ennemi de notre peuple et un malfaiteur public tout homme qui fait inconsidérément appel au sentiment national.

— En ce cas, il y a bien des malfaiteurs dans notre politique et dans nos journaux.

— Vous dites vrai : et c'est l'un des grands dangers de notre race. Enthousiaste et généreuse, une fois surexcitée elle ne raisonne plus, ne comprend plus rien à ses plus chers intérêts et suivrait aveuglément les chefs qui ont capté sa confiance, non parce qu'elle sait où ils la mènent, mais parce qu'elle en est fière et qu'elle les aime. Nous sommes les seuls à placer ainsi notre confiance à fonds perdu. Nos concitoyens de la race pratique placent toujours la leur à gros intérêt. On peut les emballer, mais à l'heure du vote, ils calculent rigoureusement le profit que leur rapportera leur emballement. C'est pourquoi ils savent tirer si bon parti de la machine parlementaire.

— Alors, vous ne serez pas de ceux qui surchauffent le patriotisme dans les fêtes patriotiques et qui exaltent autant qu'ils peuvent la fierté nationale par les souvenirs glorieux de la race ?

— Au contraire. Autant je déteste une politique qui ne vit que de l'exploitation du sentiment national, et qui traite toutes les affaires devant le peuple au seul point de vue de ses préjugés et de ses passions, si nobles soient-elles, autant je crois salutaire

qu'on exalte la fierté de la race en rappelant au peuple dans les fêtes patriotiques les vertus et les hauts faits des ancêtres. Je crois que ceux qui ont organisé les fêtes de saint Jean Baptiste et les autres démonstrations patriotiques ont bien mérité de leur pays et répondu à un besoin de l'âme canadienne-française.

« Sans doute les orateurs de la saint Jean Baptiste feraient bien de joindre aux grands enseignements du passé les leçons les plus nécessaires à l'heure présente. Ils en conviendraient les premiers. Mais tous ne le peuvent pas faire ; même ceux qui crient si haut qu'on le doit faire ne seraient pas toujours sûrs d'y réussir.

— Je vous reconnais, Alcipe, à votre modération et à votre optimisme. Je ne suis pas éloigné de vous donner raison. On dit que l'optimisme d'un médecin fait souvent beaucoup pour la santé de ses malades. Les peuples sont, paraît-il, comme les malades : ils n'aiment pas à se faire soigner par des médecins Tantpis.

— Oui, mon cher ami, pour comprendre le peuple il faut l'estimer et l'aimer, et je n'en connais pas de plus digne d'amour et d'estime que le nôtre. Il a ses défauts, mais le plus grand et celui dont il souffre davantage, c'est qu'il est dans son ensemble infiniment supérieur à ses chefs.

— Que je voudrais, Alcipe, avoir votre diagnostic complet de l'état moral de notre peuple.

— Il me semble que je pourrais vous le donner sans exagérer et sans atténuer aucune de ses maladies. Et je serais curieux de savoir ce qu'un solitaire comme vous dirait de mon verdict. Pourquoi ne reprendrions-nous pas un jour cette conversation ? De mon côté, j'aimerais bien à prendre votre opinion sur la situation morale du pays et sur quelques-uns des problèmes qui préoccupent davantage l'opinion honnête et réfléchie, sur l'importation des races et des idées, par exemple, sur la nécessité et l'opportunité d'un apostolat laïque qui ferait à sa manière, dans l'ordre politique et social et au point de vue catholique, ce que le clergé fait dans la chaire pour le dogme catholique et la morale chrétienne.

— Hélas ! mon cher Alcipe, j'ai le regret de ne pouvoir me promettre de longtemps avec vous une conversation sur des sujets de cet intérêt et de cette importance. Je sens plus que vous le poids des années. Mes forces qui déclinent m'ont persuadé de chercher sous un ciel plus doux une vie moins occupée mais

encore employée à quelque travail. J'attends un signe. Si la Providence se rend à mes désirs je reprendrai dans quelques mois le chemin de cette ville unique que l'on désire toujours revoir quand on l'a une fois connue et fréquentée. Mais si je n'aurai pas de si tôt le plaisir de vous entendre, pourquoi ne me donneriez-vous pas celui de vous lire ? Vous me ferez la chronique qui me tiendra au courant des faits et des idées, et en vous lisant je respirerai la brise du pays.

— Accepté. Compteraï-je sur un échange ?

— Oui, mais pas régulier toutefois. N'oubliez pas que je vais chercher le repos. Si causer repose quelquefois, écrire même à ceux qu'on estime et qu'on aime fatigue vite, même les plumes les plus habituées. Mais j'écirai à vous seul à qui je puis tout dire et qui saurez tout comprendre.

RAPHAËL GERVAIS.

LE MOUVEMENT DES IDÉES

ŒUVRE FRANCO-JAPONAISE DES TRACTS SCIENTIFIQUES ET RELIGIEUX

Aujourd'hui c'est vers le pays du Soleil levant que se dirige le jet de lumière. Son point de départ, c'est la France, d'où rayonnent partout, non seulement les idées, bonnes ou mauvaises, mais aussi la flamme du zèle, apostolique ou diabolique, pour l'édification ou la ruine des nations. Cette fois, grâce à Dieu ! les idées qui s'envolent et la flamme qui les anime sont du meilleur aloi : elles ont pour foyer le génie et le dévouement de savants français catholiques.

Nos lecteurs savent que les Jésuites sont rentrés au Japon ; ils sont arrivés à Tokio le 15 octobre dernier. Il y a trois siècles, ils avaient dû quitter cette terre conquise à l'évangile par le zèle de François Xavier, et puis, saturée du sang de leurs frères et de leurs néophytes. La flamme sacrée de la foi qui y avait brillé avec tant d'éclat n'y avait pourtant pas été tout à fait éteinte,

malgré trois cents ans de séparation du foyer ; elle y était restée plus ou moins vivante au milieu du paganisme ambiant, conservée sans églises et sans ministres, par la grâce du baptême et de la prière, par le culte de la sainte Vierge et l'usage de quelques sacramentaux religieusement transmis de génération en génération. Elle se révéla un jour aux premiers apôtres de la seconde phalange, ravis et fortifiés par cette merveille de la miséricorde divine et la constance héroïque des descendants des premiers fidèles.

Aux Jésuites, les derniers arrivés à cette portion de la vigne du Père de famille, il n'en est pas moins assigné une tâche privilégiée. Chargés de la direction de l'enseignement universitaire, ils y seront en contact avec l'élite intellectuelle et dirigeante de l'Empire. Puissent-ils, par leur influence sur des esprits avides de savoir, amener à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ les fils de ces néophytes du seizième siècle, que leur saint devancier, François Xavier, appelait « les délices de son âme ».

N'est-ce pas un travail analogue que, dans une sphère plus restreinte, sans doute, mais non moins salutaire, rêve d'accomplir l'*Œuvre franco-japonaise* ?

Rien de plus simple et de moins dispendieux que l'organisation et le fonctionnement de cette nouvelle invention de la charité française. Profitant d'une caractéristique bien marquée de cette nation, née d'hier à la civilisation moderne, et qui cède, plus peut-être que toute autre, à cette convoitise de savoir qui entraîne l'humanité, un groupe de savants catholiques connus se propose de publier à l'usage des Japonais une série périodique de « tracts scientifiques et religieux à la lecture facile, à l'allure vive, traitant des questions scientifiques et en tirant les conclusions religieuses qu'elles comportent ». Ces tracts, écrits en Europe en langue française ou anglaise, puis traduits à Tokio par un comité d'une douzaine de professeurs et de jeunes gens catholiques, seront tirés à 10,000 exemplaires chacun. Chaque tirage coûtera 500 francs, et comme on se propose d'en publier quatre par an, l'œuvre fonctionnera avec un budget annuel de 2000 francs ! C'est un véritable prodige d'économie qu'on ne saurait guère réaliser dans le Nouveau Monde.

Cette œuvre, pour modeste qu'elle soit, est appelée, n'en doutons pas, à faire sa bonne part dans l'évangélisation du Japon. Elle contribuera à conduire à la vraie lumière, qui est le Christ, ce

peuple aux vertus naturelles merveilleuses que la grâce divine saura transformer en une nation d'élite. Qui sait si un jour, comme les barbares du IV^e siècle, sous l'influence toute-puissante de l'Evangile, cette race orientale ne sera pas appelée à régénérer, par l'infusion d'énergies nouvelles surnaturalisées, les vieilles sociétés de l'occident, gangrenées par l'erreur, énervées par une civilisation amollissante, et privées, en punition de leur prévarication, de leur droit d'aïnesse ?

*
* *

Voici les noms de ceux qui composent le comité de patronage de l'Œuvre :

MM. le comte Emile BERTIN, membre de l'Institut, directeur du *Génie Maritime*¹,

le D^r BRANLY, professeur à l'Institut catholique de Paris, inventeur de la télégraphie sans fil,

le D^r SURBLED, de Paris,

le D^r GOIX, de Paris,

le D^r BULL, de Paris,

Ch. de KIRWAN.

La *Nouvelle-France* se fait un devoir de signaler cette œuvre à la connaissance et à la sympathie de ses lecteurs. Elle est heureuse également de compter parmi les membres du comité deux de ses collaborateurs réguliers, dont l'un, le mieux connu, est le fondateur de cette œuvre de propagande scientifique et religieuse, et dont le second, savant catholique de renom, a publié, à plusieurs reprises dans notre revue, sous le nom de plume de « Jean d'Estienne », d'intéressantes études d'un caractère philosophique. Dans cette liste de savants, nous remarquons avec joie le nom d'un compatriote anglo-canadien, qui jouit à Paris d'une haute réputation comme oculiste. Après avoir eu le bonheur d'ouvrir les yeux à la vérité, il s'associe généreusement au dévouement de ses collègues pour obtenir la même grâce aux âmes que retiennent captives les ténèbres du paganisme.

1 — M. le comte Bertin est le créateur de la flotte japonaise et le vainqueur de Tsu-Shima. Il succède dans le comité à M. Lapparent, illustre savant récemment décédé.

MA VOCATION SOCIALE ¹

PAR M. LE COMTE ALBERT DE MUN

M. le comte Albert de Mun emploie à écrire les années trop longues où il est condamné à ne pouvoir parler. Répandre des idées, suggérer des résolutions, agir sur l'esprit public est un besoin pour l'orateur qui groupa si longtemps autour de lui les auditoires enthousiastes : et c'est la plume qui sert à M. de Mun pour dire ce que la voix ne peut plus faire entendre.

L'éminent orateur catholique, et l'apôtre de tant d'œuvres sociales, vient de raconter dans un livre où s'agitent, tout frémissants, les plus chers souvenirs, l'histoire de sa « vocation sociale ». Et cette histoire se trouve être, en même temps, celle de la « fondation de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers » pendant les années 1871-1875.

Cette histoire et ces souvenirs viennent à l'heure opportune, au moment où l'on essaie encore de refaire la France chrétienne. Et rien n'est plus propre à mettre du courage au cœur des apôtres du vingtième siècle.

Au milieu des douleurs qui accablent, à l'heure où j'écris, les âmes religieuses, rien ne me paraît plus propre à les reconforter et à pénétrer les cœurs d'une immortelle confiance dans les destins de la France chrétienne, que l'histoire du grand mouvement catholique et social qui entraîna, il y a trente-sept ans, beaucoup d'hommes de ma génération et décida de leur vie.

Ces lignes que M. de Mun écrit en tête de *Ma Vocation Sociale* nous font connaître tout le dessein de l'auteur, et toute la portée de son livre.

Non pas que M. de Mun fasse ici l'histoire complète de la création des cercles catholiques d'ouvriers ; il n'apporte que sa part de souvenirs personnels, et c'est une façon encore très utile de contribuer à la composition de cette grande histoire, et c'est surtout une occasion unique pour M. de Mun de verser dans ces récits toutes les émotions, toutes les impressions de son âme fervente, amie du peuple.

Nous nous souvenons avoir entendu un jour M. le comte de Mun, à Issy, dans la grande salle de conférence des Messieurs de Saint-Sulpice, nous raconter, dans une causerie qui dura plus

1 — Chez Lethielleux, à Paris, 1909.

d'une heure, mais que nous avons trouvée trop courte, quelques uns de ces chers souvenirs qui le reportent si volontiers et si souvent à l'histoire des origines des cercles catholiques d'ouvriers. Debout à la tribune d'où il avait bien vite ravi et captivé notre attention, le conférencier racontait dans une langue toute simple, mais alerte, souple, chaude, et parfois si ardente, si imprévue, si passionnée qu'elle nous faisait éclater en de vifs applaudissements. Et c'est cette même simplicité du récit, cette même franchise d'expression, cette même ouverture du cœur, qui font si attrayantes, si bonnes, si réconfortantes les pages où M. de Mun a coordonné et complété ses récits.

Les premiers chapitres de *Ma Vocation Sociale* font à l'histoire de la fondation des cercles catholiques d'ouvriers le plus dramatique prologue. M. de Mun veut nous dire quelles circonstances de sa vie personnelle, et surtout quelles circonstances de la vie sociale et nationale l'ont entraîné peu à peu dans ce vaste mouvement des œuvres d'action catholique. Et nous sommes donc tout de suite transportés à l'époque triste où l'empire agonisant laisse la France aux prises avec les ennemis du dehors, et ceux du dedans.

C'est pendant l'année 1870, que les hasards de la vie militaire firent se rencontrer, dans l'armée de Metz, M. de Mun et M. le comte de la Tour du Pin. Ils bataillèrent ensemble à Rezonville, et ensemble, après la défaite, ils suivirent en captivité, à Aix-la-Chapelle, les généraux Ladmirault et Clérembault. Ce furent ces heures de captivité commune qui créèrent entre les deux jeunes officiers cette intimité, cette communauté de sentiment et d'idée qui devaient les faire s'entraider si efficacement sur le terrain des œuvres d'action sociale catholique.

M. de Mun et M. le comte de la Tour du Pin cherchèrent ensemble la cause de tant de désastres qui affligeaient la France ; et il leur parut que les grandes défaites étaient imputables à un état de société et de mœurs qu'il importait de changer au plus tôt.

Le relâchement ancien de l'esprit militaire, l'abandon des vertus traditionnelles et l'affaiblissement des liens sociaux, nous apparaissaient comme les causes véritables de nos désastres ; ce n'était plus uniquement un espoir de revanche qui nous agitait, mais un rêve de régénération ; ce n'était plus un relèvement purement militaire, mais une réforme des mœurs et des idées qui commençaient à tenter nos ambitions ¹.

La lecture du livre de M. Emile Keller : *l'Encyclique du 8 décembre 1864 et les Principes de 1789, ou l'Eglise, l'Etat et la Liberté*, l'initiation aux grandes œuvres sociales que les catholiques accomplissaient déjà partout en Allemagne, achevèrent d'orienter l'esprit des deux soldats captifs ; et plus que tout cela encore, la rentrée en France, les spectacles de la guerre civile, les horreurs sauvages de la Commune, le mot significatif d'un communard blessé et mourant qui retrouvait toutes ses forces pour crier au général Ladmirault et à l'officier de Mun : « Les insurgés, c'est vous ! » persuadèrent celui-ci qu'il fallait commencer la restauration de la France par l'éducation du peuple, et qu'il était nécessaire de faire pénétrer dans les classes pauvres et ouvrières l'enseignement de la vie sociale catholique.

Qu'avait fait la société légale, depuis tant d'années qu'elle incarnait l'ordre public, pour donner au peuple une règle morale, pour éveiller et former sa conscience, pour apaiser par un effort de justice la plainte de sa souffrance ? ¹

Telles étaient les questions que se posaient M. de Mun et M. de la Tour du Pin, pendant les jours de la Commune, lorsqu'ils traversaient,

à cheval et côte à côte, les rues coupées de barricades, jonchées de morts, où chaque pas leur révélait la profondeur du mal.

Ce fut une visite au « cercle de jeunes ouvriers », établi boulevard Montparnasse, et qui n'était qu'une annexe du grand patronage d'apprentis de Nazareth qu'avaient fondé les admirables Frères de saint Vincent de Paul, qui précisa dans l'esprit de M. le comte de Mun la forme que prendrait chez lui l'action sociale catholique. Sur l'invitation de Maurice Maignen, frère de Saint-Vincent de Paul, et directeur du cercle, M. de Mun se rendit aux salles « des jeunes ouvriers » un soir de décembre 1871 ; il fit à ces jeunes gens son premier discours, et il rapporta de ce contact avec les ouvriers des impressions qui ne devaient pas s'effacer.

Tandis que, debout derrière la table d'honneur, je disais mon discours, quelque chose d'inconnu, d'inexprimable, se remuait en moi : les yeux de ces ouvriers parisiens, fixés sur les miens, faisaient vibrer tout mon être, comme si un courant électrique nous eût mis en contact ; un souffle surnaturel traversait la petite salle où s'enfermait le mystérieux dialogue de nos

cœurs : les paroles qui sortaient de mes lèvres au milieu du silence n'avaient plus leur sens accoutumé. Je croyais prononcer la formule d'un pacte solennel ; sans le savoir, sans le vouloir, irrésistiblement, je me donnais tout entier ¹.

M. de Mun appartiendra donc désormais aux ouvriers. Ce n'est pas un cercle qui pouvait suffire à Paris ; c'est dans chaque quartier qu'il était nécessaire de fonder ces cercles d'ouvriers. Avec son frère Robert de Mun, et M. de la Tour du Pin, Emile Keller et Léonce de Guiraud, députés à l'Assemblée Nationale, Léon Gauthier, l'historien enthousiaste des épopées françaises, Armand Ravelet, directeur du journal le *Monde*, Maurice Maignen et Paul Vri gnault, du cercle Montparnasse, M. le comte de Mun organise l'œuvre des cercles d'ouvriers. On rédige l'*Appel aux hommes de bonne volonté*, qui fut comme le manifeste de ces nouveaux apôtres, et où semble éclater encore toute l'ardeur généreuse et triomphante de ces jeunes gens d'élite.

C'est dans le livre de M. de Mun qu'il faut aller chercher le récit de la fondation des premiers cercles. Peu de livres, croyons-nous, peuvent autant que celui-là inviter à l'action, et diriger dans l'action ceux qui ont à cœur de prendre contact avec les ouvriers, et de faire de l'apostolat social catholique.

Il faut remercier M. le comte de Mun de l'avoir écrit ; et il faut inviter à le lire tous ceux qui aiment les ouvrages bien faits, vivants, personnels, tous ceux qui aiment entendre passer à travers les pages d'un livre le souffle des grandes âmes.

CAMILLE ROY, p^m.

PAGES ROMAINES

SICILE ET CALABRE.

Dans le numéro d'octobre 1905, les *Pages romaines*, racontant « une funèbre excursion en Calabre » à la suite des tremblements de terre qui avaient désolé l'Italie méridionale, terminaient leur lugubre récit par ces paroles : « Par sa position topographique Messine est nécessairement destinée à périr. Plaise à Dieu que ce ne soit qu'à la fin du monde ».

Hélas ! trois ans après, la prophétie devenait une lamentable réalité. Le

monde entier s'est associé aux angoisses de la Calabre et de la Sicile et la charité universelle est accourue au secours des victimes.

L'histoire de la Sicile, non moins que celle de la Calabre, se marque par des étapes d'épouvantables catastrophes ; ces terres qui donnent aux plantes, aux arbres, une si grande vitalité, ne peuvent s'habituer à permettre aux hommes de vivre en paix ; en de terribles secousses, elles les ensevelissent en quelques secondes. Les survivants, dépouillés de leurs biens, séparés de ceux qu'ils aimaient, crient, pleurent, se mettent en deuil, mais ils confient de nouveau leur vie à ce sol capricieux qui demain encore trahira leurs espérances.

L'un des plus anciens tremblements de terre dont l'histoire fasse mention est celui qui désola la Sicile, l'an 396 avant Jésus-Christ, au dire de Paulus Orosius ; Tite Live et Cicéron font allusion dans leurs ouvrages à des secousses sismiques qui, dans les second et premier siècles avant l'ère chrétienne, viennent jeter l'épouvante dans le sud de l'Italie.

Tacite, Sénèque, Pline racontent que la Sicile et la Calabre furent désolées par les tremblements de terre le 24 et le 25 mars, l'an 18 après le Christ. L'an 68 un nouveau désastre frappa la Campanie, au dire encore de Tacite et de Sénèque ; en 177, la Sicile vit de nouveau son sol secoué, et la mer détruire les habitations construites sur le rivage.

Le jour même du martyre de sainte Agathe, en 255, Catane fut en partie détruite par un tremblement de terre qui se répéta dans la plus grande partie de la Sicile, en 326, et en 357.

En 362 ou en 369, (la date est incertaine), Reggio et Messine virent s'écrouler une partie de leurs maisons.

Les vieilles chroniques relatent encore les années 797, 908, 963, 1069 comme ayant connu les heures désastreuses des tremblements de terre. Le 18 octobre 1083, vingt mille personnes auraient été ensevelies sous les ruines provoquées par des secousses qui se firent principalement sentir dans le territoire de Catane. Le 4 février 1169, environ une heure après le coucher du soleil, pendant qu'une cérémonie religieuse avait réuni une partie de la population de Catane à la cathédrale, un tremblement de terre qui ébranla l'église et la ville y fit 15,000 victimes, pendant qu'à la même heure un raz de marée vint battre et renverser le mur d'enceinte de Messine.

Le XIII^e, le XIV^e, le XV^e siècle eurent également leurs journées d'angoisse qui furent particulièrement cruelles en 1390 et en 1448. Le 5 décembre 1456, les provinces napolitaines de la Basse Italie virent périr 70,000 personnes, et quelques années plus tard, le 25 février 1509, Reggio fut tellement secoué que la plus grande partie de ses édifices s'écroulèrent.

De nouvelles catastrophes épouvantèrent Messine et Reggio en 1549, en 1599 ; le 25 août 1613, un violent tremblement de terre détruisit complètement Naso, dans le voisinage de Messine.

Loin de se lasser, les fléaux semblent vouloir des hécatombes périodiques dans ce pays de Sicile si souvent dévasté, jamais abandonné par des habitants qui, pour ne pas craindre le lendemain, oublient dans l'insouciance du présent les malheurs de la veille.

Le 27 mars 1638, le 10 novembre 1669, la Calabre eut de nouvelles ruines ; le 11 janvier 1693, Catane vit avec stupeur la mer se retirer de ses rivages puis retourner vers eux avec une telle furie qu'elle inonda une partie de la ville, noyant des milliers d'habitants.

Entre les secousses de 1743 et les grands désastres des 5 et 6 février 1783, il y en eut d'autres qui donnèrent de fausses alarmes. Ces catastrophes de

1783 causèrent la destruction d'Oppido et portèrent la désolation dans Reggio et Messine ; Scylla fut alors envahi par la mer dans les flots de laquelle le Mont Paci vint s'engloutir ; le chiffre des morts s'éleva à 30,000, et les dégâts matériels furent estimés à 140 millions environ.

Après le tremblement de terre de Cotrone, en 1832, une période de secousses sismiques, dont l'une détruisit en partie Reggio, dura de 1839 à 1841.

Le calme se rétablit jusqu'en 1876, année qui causa des dommages à Messine ; en 1894 ce fut encore à la Calabre de sentir son sol trembler sous elle ; du 6 au 11 août 1890, Messine avait été ébranlée dans ses fondations sans qu'il en résultât cependant des dégâts importants.

On se souvient enfin de la terrible catastrophe de 1905. Elle ne devait être que le prélude de celle qui vient de se produire, le 28 décembre 1908.

L'histoire de Messine et de Reggio est la seule qui porte des dates lugubres aussi nombreuses. Bâties sur la ligne de jonction qui réunit les foyers volcaniques de la Sicile et de l'Italie méridionale, et dans l'espèce de fossé formé par le détroit, ce qui contribue encore à augmenter les dangers qui les menacent, peu de cités sont plus exposées à ressentir les commotions de ces feux souterrains qui redoublant parfois leur activité produisent des révolutions que rien ne peut prévoir et conjurer.

La science distingue trois catégories de tremblements de terre. La première comprend les secousses sismiques provenant du voisinage d'un volcan. La seconde a rapport aux secousses venant des volcans éloignés, rayonnant à une grande distance ; assez loin parfois pour que ce rayon d'activité puisse se relier à un autre centre volcanique. La troisième catégorie comprend les secousses orogéniques, c'est-à-dire, résultant non plus de l'activité volcanique, mais de mouvements souterrains, d'effondrements dans le sous-sol.

A laquelle de ces trois catégories appartient le récent désastre de Messine ? La science croit pouvoir affirmer qu'on se trouverait en présence de secousses orogéniques : ce sont celles qui produisent les effets les plus désastreux.

Il n'est pas sans intérêt d'apporter ici le témoignage d'un grand savant italien, Suess, qui a fait des études si approfondies sur les tremblements de terre de l'Italie méridionale.

Suivant son opinion, dans les temps préhistoriques, l'Italie n'était pas détachée en longue péninsule. Entre la côte ligurienne de Gênes jusqu'en Sicile, il y avait de la terre ferme, la Tyrrhénie. De même, à la place de la mer Adriatique, il y avait des terres reliant l'Italie aux Balkans et à la Grèce.

Sous le coup des révolutions qui marquèrent les premières années du monde, le continent tyrrhénien et le continent adriatique furent poussés l'un vers l'autre, et sous la pression de leur rencontre se forma la chaîne des Apennins qui forme comme l'épine dorsale de l'Italie. Un écroulement se produisit ensuite de chaque côté de l'arête des Apennins, les deux continents tyrrhénien et adriatique s'effondrèrent et la mer s'installa à leur place, formant les contours actuels.

On a constaté que, géologiquement, il y avait quelques points sur le côté ouest de l'Italie, se rattachant par la constitution du sol à cet ancien continent effondré de la Tyrrhénie. Ces points sont les massifs des monts Sila, de l'Aspromonte, et des monts Péloritains ; ils viennent d'être soumis aux secousses de décembre dernier. Reggio est au pied de l'Aspromonte ; Messine tout près des monts Péloritains.

D'après la théorie de Suess, le récent tremblement de terre ne serait

qu'une phase, très minime, de l'effondrement de la Tyrrhénie qui se fit en ces temps lointains qui n'ont aucune histoire.

C'est ce qui expliquerait encore que certains endroits de la Sicile, même sur la côte sud, sont absolument stables, parce qu'ils appartiennent au système des Apennins, où le tassement semble définitivement achevé.

En regard de la théorie du Suess, nous permettrai-on d'en apporter une autre qui appartient également à la science italienne, son auteur étant M. Ricco, mais qui avait été adoptée par le célèbre géologue français, M. de Laparent ?

On sait que, en fait, la pesanteur n'est pas la même à tous les points du globe. Ce phénomène présente différentes anomalies ; c'est ainsi que, bien que l'attraction du centre sur les objets soit proportionnelle à la masse, la pesanteur n'est pas plus considérable sur les montagnes qu'ailleurs. On a étudié ces anomalies de la pesanteur sur un très grand nombre de points de la surface terrestre, et les géologues ont imaginé de relier tous les points ayant la même pesanteur, au moyen de courbes dénommées isanomales, soigneusement dressées sur les cartes.

Quand les courbes isanomales sont espacées cela signifie que la pesanteur varie peu à des distances même éloignées. Si les courbes isanomales se rapprochent, c'est que la pesanteur varie à de courtes distances ; si elles s'enchevêtrent, c'est que la région est sujette à des variations brusques : c'est une région mal équilibrée.

Or, précisément, dans la région de Messine et des environs, les lignes isanomales se resserrent et s'enchevêtrent de façon caractéristique ; on en a conclu que les pays où la pesanteur change à de courtes distances, sont sujets aux tremblements du sol.

On objecte à cette théorie que tout près de la Sicile, dans le talon de la botte italienne, à côté de Tarente, les lignes isanomales se touchent et s'enchevêtrent, et que cependant cette région est restée inaccessible aux secousses sismiques.

Telles sont les deux opinions qui partagent la science sur la cause du désastre sicilien. L'une ou l'autre a-t-elle le mot de l'énigme ?

Quand il fit le programme des siècles à venir au milieu desquels vivrait son Eglise, le Christ annonça les séditions, les émeutes, les guerres parmi les hommes, les tremblements de terre ici, là, mais—semble-t-il—localisés en des pays où ils établiraient des successions de désastres—*terræmotus magni erunt per loca*—qui précéderaient, accompagneraient ou suivraient les terreurs du ciel—*terroresque de celo*.

Dans ces pays au sol toujours mouvant, Dieu parle au monde par la peur qu'il inspire. La Sicile, par ses malheurs chroniques, est missionnaire à sa façon. Quel sera son rôle, en ces jours suprêmes où Dieu bouleversera tout pour annoncer la venue prochaine de son Fils ?

En attendant, Dieu paraît n'avoir demandé au sol de la Calabre et de Messine de s'ébranler pour multiplier les morts en quelques secondes, que dans le but d'arracher au monde entier enseveli dans les plaisirs un de ces cris spontanés de bonté, si grands dans leur générosité, qu'ils forcent le ciel à sourire à la terre et à lui pardonner.

Les cataclysmes sont des miséricordes ; leur énigme ne s'expliquera que dans l'éternelle vision.

DON PAOLO-AGOSTO.

Directeur-propriétaire L'abbé L. LINDSAY.